

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 3 No 10

VALLEYFIELD, QUE.,

JEUDI, LE 4 AOUT, 1938

Impimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

35,000 personnes assistent à l'ouverture officielle du Parc Sauvé, dimanche dernier

Le concours de l'achat chez nous de Valleyfield et le district

La Gazette de Valleyfield annonce cette semaine l'ouverture officielle de son CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS à Valleyfield et dans le district, de Beauharnois; des prix de toute première valeur seront offerts aux heureux gagnants. Ce

Aux concurrents

Tous les concurrents qui prennent part au concours organisé par La Gazette de Valleyfield sont priés de déposer leurs coupons dans une boîte de bulletins au bureau de la Gazette de Valleyfield, 83, rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield.

Tous les concurrents sont également priés de remettre leurs coupons tous les lundis de chaque semaine pour qu'un rapport puisse être publié toutes les semaines dans la Gazette de Valleyfield.

CONSERVEZ VOS COUPONS

concours d'abonnements aidera à la fois le commerçant et le marchand dans les divers centres desservis par La Gazette de Valleyfield.

25 — PRIX — 25

1er prix	\$100.00
2ème prix	50.00
3ème prix	25.00
4ème prix	20.00
5ème prix	15.00
6ème prix	10.00
Du 7e au 10e prix	5.99
Du 11e au 15e prix	3.00

En plus de ces prix, le gérant de ce concours distribuera dix prix en argent pour celui ou celle qui remettra le plus grand nombre de votes chaque semaine. La Gazette de Valleyfield offre, également une commission pour le plus gros montant et le plus d'abonnement obtenus durant le concours.

Le but du concours

Le but principal de ce concours est (suite à la page 5)

Salaberry-de-Valleyfield et toute la population de la région acclament le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, et le député provincial, M. Delpha Sauvé — Les ministres Tremblay et Bourque reçoivent également une ovation de la foule — Grand ralliement politique au Parc Sauvé — Réception civique au Club Touriste — Magnifiques feux d'artifice à l'effigie des honorables Duplessis, Tremblay ainsi qu'à celle de M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois

Un grand événement qui demeurera mémorable dans les annales locales

"Toute somme dépensée pour la jeunesse et l'agriculture n'est pas une dépense mais un placement," dit l'honorable Duplessis à Valleyfield

Jamais avons-nous vu à Salaberry-de-Valleyfield une telle foule que l'on a estimé à quelques 35,000 personnes, accourues de tous les coins du comté, de la région et de la province pour assister à l'inauguration officielle du Parc Sauvé, ainsi dénommé en l'honneur du député provincial, M. Delpha Sauvé, pour avoir obtenu du gouvernement provincial les octrois nécessaires à ces travaux d'embellissement qui re-

gallardissent une langue de terre jadis perdue dans un fouillis marécageux et accidenté, presque inaccessible.

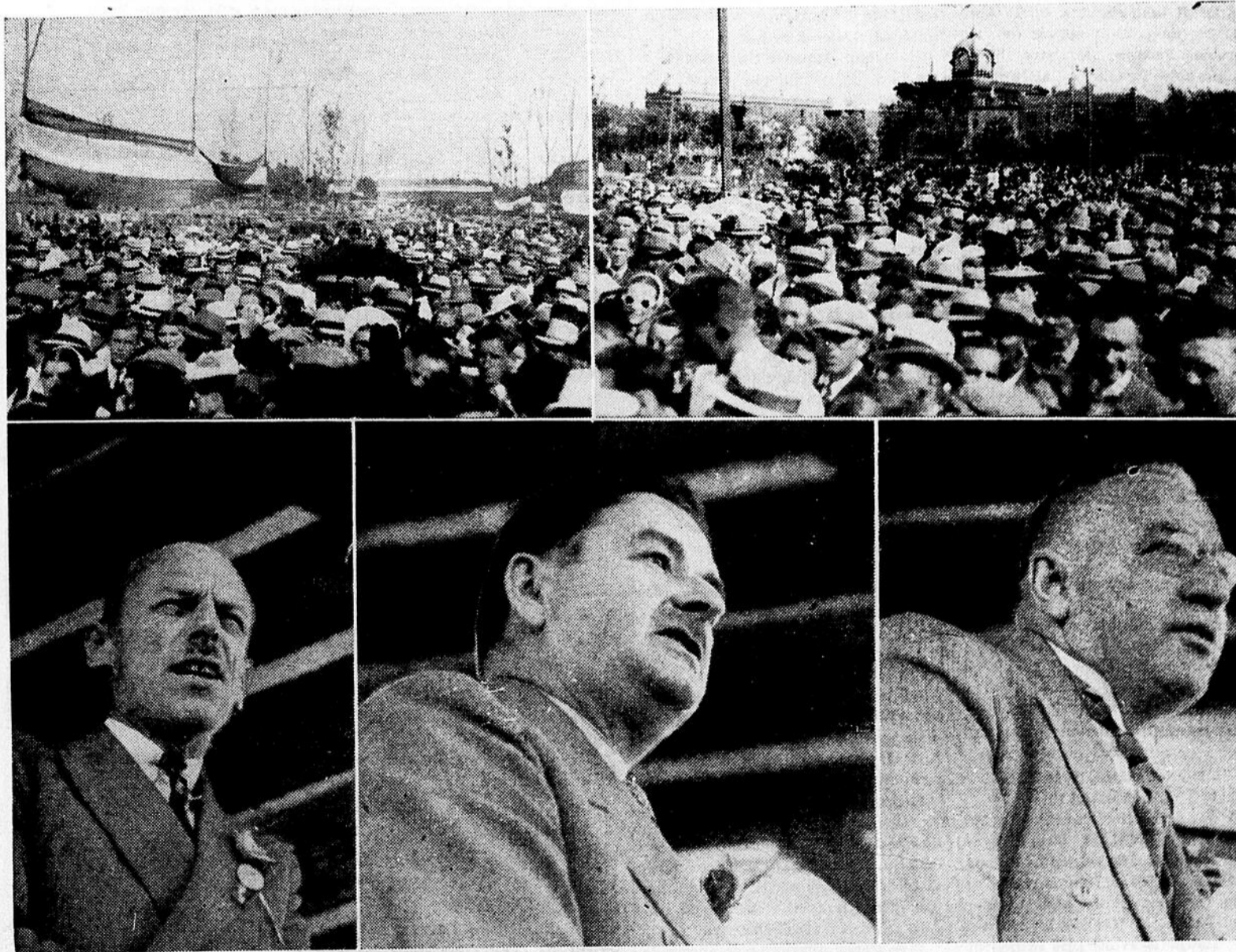
Salaberry-de-Valleyfield a connu une journée d'activités intenses lors de ce grand ralliement politique qui a réuni dans nos murs l'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, l'Honorable William Tremblay, ministre du Travail, l'Honorable Johnny Bourque, mini-

M. SAUVE PARLE



Nous voyons ici M. Delpha Sauvé, député provincial du Comté, lors de son discours à la foule à l'inauguration officielle du Parc Sauvé, dimanche dernier. M. Sauvé a reçu des applaudissements prolongés de ses électeurs.

QUELQUES UNS DES ORATEURS ET UNE PARTIE DE LA FOULE



Parmi les ministres qui ont assisté, dimanche dernier, à l'inauguration officielle du Parc Sauvé, le photographe a saisi sur le vif les expressions des Honorables Duplessis, Bourque et Tremblay alors qu'ils adressaient la parole à la nombreuse foule venue de tous les coins du

comté et de la province. En haut, nous remarquons une partie de la foule qui, malgré la grande chaleur, écouta la série des discours; en bas, de gauche à droite, les Honorables Bourque, Duplessis et Tremblay.

stre des Terres et Forêts, l'Honorable Martin B. Fisher, Trésorier Provincial, l'Honorable Gilbert Layton, ministre sans portefeuille; MM. les députés Auguste Boyer de Château-guay, Alexandre Taché de Hull, George Héon, député fédéral du comté d'Argenteuil, Hortensius Bélèque de Chambly, Antonio Barette de Joliette, P.-D. Gagné d'Arthabaska, Tancrede Labbé de Mégantic, Edouard Leduc de Soulanges, docteur Philippe Adam de Bagot et autres personnalités de la politique provinciale.

Une température idéale réchauffée par un soleil de plomb a permis à la nombreuse foule de suivre tous les dénouements de cette journée qui demeurera longtemps mémorable dans les annales politiques locales et régionales.

Le succès de l'organisation est des plus complets et rien n'a semblé contrecarrer les prévisions de ceux qui ont travaillé à l'élaboration d'un programme digne du député provincial et de la population de tout le comté de Beauharnois.

Dès l'avant-midi, les visiteurs commencèrent à affluer dans la cité et le premier contingent à se faire (suite à la page 2)

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 4 août, 1938

35,000 personnes assistent.

(Suite de la 1ère page)

remarquer fut la force constabulaire composé des membres de la gendarmerie provinciale, et des agents de la circulation sous la direction de M. Guay, sous-inspecteur du district. Grâce à la coopération de la police locale, le service d'ordre fut des plus irréprochables et l'on n'eut à déplorer aucun accident dans les limites de la ville malgré le grand nombre d'automobiles qui sillonnaient les rues de la ville dans toutes les directions.

LA GRANDE PARADE

L'Honorable Maurice Duplessis, accompagné des Honorables Tremblay, Bourque et de MM. les députés Béique et Gagné arrivèrent à la résidence de M. Delpha Sauvé vers 1.30 de l'après-midi. Immédiatement l'Honorable Duplessis accompagné de M. Delpha Sauvé se rendit à l'évêché saluer Son Excellence Monseigneur Langlois; puis il paya une visite à Mme Delpha Sauvé confinée dans sa chambre à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

A son retour à la résidence de M. Delpha Sauvé, une immense foule débordait dans les rues adjacentes et acclama le Premier Ministre. La parade des plus imposantes s'organisa immédiatement défila par les rues Montcalm, Jacques Cartier, Nicholson et Victoria pour prendre la rue St-Laurent et traverser l'entrée principale du Parc Sauvé où avait lieu le grand ralliement politique de l'après-midi. Une centaine d'automobiles suivait l'automobile du Premier Ministre.

Plus de 20,000 personnes saluèrent au Parc Sauvé l'arrivée du Premier Ministre, accompagné de ses ministres et de M. Delpha Sauvé, l'Honorable Duplessis officia à l'ouverture officielle du Parc en hissant le drapeau au mat central tandis que la fanfare de Valleyfield jouait le "O Canada" et l'Harmonie de Valleyfield le "God Save the King," et la "Marche Delpha Sauvé," spécialement composée pour la circonstance par M. Agostini.

Les orateurs furent présentés par Me Auguste Boyer, député du comté de Châteauguay à l'assemblée législative, et s'acquitta de sa tâche de maître de cérémonie avec tout le talent qu'on lui connaît.

Son Honneur le Maire J.-A. Larin adressa à l'Honorable Premier Ministre un message de bienvenue et Mlle Mariette Sauvé, fille de M. et Mme Delpha Sauvé, présenta au Premier Ministre une gerbe de fleurs au milieu des applaudissements de la foule.

Le premier orateur au programme fut M. Jean-Paul Hébert, président de l'industrie du meuble. Il félicita le réalisateur du Parc Sauvé, M. Delpha Sauvé et déclara que le gouvernement actuel était heureux de travailler dans le but d'améliorer le sort de l'ouvrier.

L'HONORABLE BOURQUE

L'orateur suivant fut l'Honorable Bourque, Ministre des Terres et Forêts qui se déclara enchanté de revenir à Valleyfield. Il expliqua qu'il n'avait pas oublié sa promesse de doter l'Aréna de Valleyfield de la glace artificielle et qu'il était prêt à faire sa part en autant que le fédéral en fasse autant. Il remercia les fanfares et les vétérans de leur bel esprit civique pour déclarer en-

suite que la politique actuelle du Gouvernement Duplessis était un véritable politique réaliste pour tuer le chômage. Nous voulons donner des jeux en donnant du pain à la population. Personne ne peut condamner cette politique c'est une politique de prévoyance qui gardera sain le moral de notre jeunesse. Mens sana in corpore sano.

M. DELPHA SAUVÉ

Le député provincial fut longuement applaudi lorsqu'il s'approcha du micro pour adresser la parole à la grande assemblée de dimanche. Mes premières paroles, dit-il, seront des paroles de remerciement à l'adresse de l'Honorable Premier Ministre de la Province, M. Maurice Duplessis, à l'Honorable William Tremblay, ministre du travail et aux honorables ministres que les accompagnent. Je remercie également la brave population du Comté de Beauharnois qui a répondu à l'appel des organisateurs de cette magnifique fête pour venir acclamer notre Premier Ministre et ses collègues de l'assemblée législative.

Si vous me permettez, ajouta-t-il, je vais un peu résumer l'histoire du Parc Sauvé. Autrefois, la population de Valleyfield connaissait cette pointe de terre sous le nom de Pointe Cockburn, véritable dépotoir du vieux canal de Beauharnois. Un jour, je piquai une visite avec M. Arthur Sullivan sur cette pointe de terre et nous avons discuté ensemble de la possibilité de doter Valleyfield d'un beau parc public qui ferait honneur à la cité. Après maintes démarches auprès de l'Honorable Premier Ministre et de l'Honorable Tremblay, M. Sullivan soumit des plans aux deux ministres qui acceptèrent notre proposition à la condition que nous donnions du travail aux chômeurs de la cité. C'est ce que nous avons fait; nous avons donné du travail à tous, rouges comme bleus, conservateurs comme libéraux. Nous avons travaillé pendant un an pour donner à la population un véritable parc avec tous les genres d'amusement, tels que kiosques pour nos fanfares, terrains de jeux pour les athlètes, piscines pour les enfants, tennis pour les amateurs de ce sport et champ de tir pour les amateurs; nous avons dépensé au-delà de \$250,000 en salaires qui sont allés dans les goussets de nos braves ouvriers. A la demande de la société St-Jean Baptiste, nous avons érigé une croix qui domine le Parc. Tout l'argent dépensé le fut 100% par le gouvernement provincial.

Les électeurs du comté de Beauharnois, termina M. Sauvé, se souviendront toujours de ce que le gouvernement provincial a fait par des travaux divers et des octrois nombreux. Électeurs de Beauharnois, continuez de me faire confiance et vous aurez encore plus.

L'HONORABLE WILLIAM TREMBLAY

A son apparition devant le public, l'Honorable William Tremblay est très applaudi. Son discours fut une revue de la législation ouvrière depuis l'avènement du gouvernement Duplessis à la tête de la province. Lorsque nous avons pris le pouvoir, déclare M. Tremblay, la moral de la population ouvrière était pessimiste et nous avons dû travailler à corriger les nombreux abus des législa-

L'HONORABLE DUPLESSIS HISSE LE DRAPEAU AU PARC SAUVÉ



L'ouverture officielle du Parc Sauvé fut marquée, dimanche dernier, par la présence de l'Honorable Premier Ministre de la province, M. Maurice Duplessis, qui hissa le drapeau canadien au mat du Parc Sauvé, au milieu des applaudissements de la foule. La Fanfare de Valleyfield joua alors le "O Canada" tandis que l'Harmonie de Valleyfield le "God Save the King." De gauche à droite, nous remarquons l'Honorable John Bourque, Ministre des Terres et Forêts, l'Honorable Maurice Duplessis, M. Delpha Sauvé, député du comté de Beauharnois, Son Honneur le Maire J.-Armand Larin et M. Joseph Primeau, président du comité de réception.

tions antérieures avant de rencontrer parmi cette brave population des lueurs d'espoir.

On n'a pas le droit dans une province comme la nôtre de souffrir, quand nos banques regorgent d'argent. Votre député, M. Delpha Sauvé a plus obtenu en deux ans ce que tous les autres députés ont obtenu depuis quarante ans et je suis heureux de venir lui rendre hommage aujourd'hui devant cette foule d'électeurs qui apprécient le travail de leur député.

Nous voulons l'harmonie dans la province de Québec, et toutes les législations ouvrières du gouvernement Duplessis s'inspirent du code chrétien des encycliques des Papes.

L'HONORABLE PREMIER MINISTRE

L'Honorable Maurice Duplessis rend hommage au début de son discours à la brave population du comté de Beauharnois et à son député, M. Delpha Sauvé.

L'hon. Maurice Duplessis

L'hon. M. Duplessis employa la plus grande partie de son discours à passer en revue les oeuvres de l'Union nationale.

"Celle-ci, dit-il est formée des meilleurs éléments libéraux, conservateurs et indépendants. Elle ne sera jamais l'instrument d'un parti. Elle veut être un gouvernement de peuple, pour le peuple et par le peuple."

Le premier ministre taquina ensuite l'hon. M. Godbout qui prétend avoir constaté un revirement silencieux de l'opinion de la province et qui voudrait à toute prix faire des élections générales.

"L'hon. M. Godbout, dit-il, n'a encore pu se faire élire dans un comté, comment peut-il espérer faire des élections dans 90 comtés."

Il parla aussi d'une autre opposition, celle "des purs". "Ces gens-là, s'écria-t-il au milieu des rires, sont tellement parfaits que s'ils avaient été créés avant nos premiers parents, il n'y aurait jamais eu de péché originel."

\$27,000,000 dépensés pour le crédit agricole

Le premier ministre dit ensuite que son gouvernement avait plus fait, en deux ans de pouvoir, pour l'agriculture que tous les gouvernements qui l'avaient précédé.

"Nous avons prêté à 2½ pour cent et l'agriculteur a reçu 100 pour cent du montant de son emprunt sans que cela lui coûte un sou. Nous avons distribué \$27,000,000 en crédit agricole quand nous n'avions promis que d'en dépenser \$15,000,000."

Il se vanta aussi d'avoir abrogé la loi Dillon, "cette loi, dit-il, en vertu de laquelle l'accusé assommait le juge et les témoins et déclarait le juge coupable."

Il ajouta qu'avec la loi des pensions de vieillesse, des millions et des millions avaient été distribués aux vieux et aux vieilles dans le besoin.

N'écoutez pas les démagogues

Après avoir dit que la législation ouvrière augmentait le pouvoir d'achats des ouvriers de \$15,000,000, il dit aux ouvriers de montrer de la sobriété et de la pondération dans leurs revendications et de ne pas faire perdre à la province de Québec sa réputation de posséder des travailleurs dociles et maintenus dans le droit chemin par le clergé.

"Ne vous laissez pas, dit-il, entraîner par les démagogues. Conservez cet esprit de coopération illuminé par le rayonnement de la foi que vous avez puisé dans votre petit catéchisme. Respectez la paix et l'ordre et je vous promets que nous ne vous laisserons pas exploiter."

Parlant ensuite de la loi de l'aide aux mères nécessiteuses, il déclara que si son collègue, l'hon. William Tremblay, ne mettait pas cette loi en force d'ici au mois de décembre, il la mettrait lui-même en vigueur.

Que l'hon. M. Godbout se trouve un comité

Revenant ensuite à l'hon. M. Godbout qui veut à tout prix des élections, il déclara que celui-ci était un général sans armée.

M. Antonio Barrette, député de Joliette, a également adressé la parole.

LE PONT DUFFERIN

Les plans du pont de la rue Dufferin, soumis par le Ministère des Travaux Publics au Conseil de la Cité, ont été acceptés avec de légères modifications pour être renvoyés au Ministère des Travaux Publics.

Il semble probable que les travaux de ce pont commenceront au cours de l'automne car le député provincial, M. Delpha Sauvé, fait actuellement maintes démarches pour en arriver à des résultats concluants.

SHAWINIGAN

Les travaux de construction de l'immeuble Shawinigan commenceront vraisemblablement vers le 15 août sur la rue Victoria, sur le lot vacant entre les magasins Boutin et Areno. Les ouvriers enlèvent les clôtures et les panneaux réclames de Williams & Thomas.

L'immeuble de la Shawinigan serait ouvert vers le mois de décembre.

LA DEFENSE NATIONALE

Un délégué du Ministère de la Défense Nationale d'Ottawa est aujourd'hui à Valleyfield pour analyser les possibilités de la construction d'une industrie d'aviation. Le délégué fera une visite des immeubles disponibles.

Remerciements de M. Guay

M. Guay, sous-inspecteur judiciaire du district pour la police provinciale, remercie la force constabulaire locale de sa coopération pour le maintien de l'ordre lors de l'inauguration officielle du Parc Sauvé. Malgré le nombre d'automobiles dans les rues de la cité, aucun accident n'est à déplorer. M. Guay avait la charge du maintien de l'ordre, dimanche dernier, et il s'est acquitté de sa tâche avec une compétence digne de mention. L'agent de circulation Syd Anderson s'occupa de la circulation et tout fonctionna à merveille.

M. Guay remercie également la population de sa coopération

Le terrain de balle molle du Parc Sauvé



**REDACON
ADMINISTRATION**
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

**LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES**

**LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE**

ANNONCEZ

VOL. 3 No 10

Jeudi, le 4 août, 1938

M. Maxime Raymond demande l'expropriation de la Dominion Textile et de la Montreal Cottons

"Aux grands maux, les grands remèdes, dit M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie — Le seul remède sûr et efficace pour améliorer la situation présentement faite à l'ouvrier du textile et obtenir justice est de demander au gouvernement provincial d'exproprier les usines de la Montréal Cottons et de la Dominion Textile — Il y a longtemps d'ailleurs qu'ils ont été payés par le public à même taxe douanière et d'autres privilèges"

"En face de l'attitude actuelle de M. Blair Gordon dont l'industrie vit de privilèges spéciaux qui lui permettent de réaliser des profits scandaleux, lesquels proviennent de taxes imposées au public consommateur et qui en retour refuse de reconnaître l'obligation primordiale d'une telle industrie, savoir: donner du travail régulier et payer un salaire raisonnable à l'ouvrier, car ce qui compte pour l'ouvrier, c'est qu'il peut gagner au cours de l'année; étant données les méthodes d'intimidation auxquels il ne lui répugne pas d'avoir recours pour intimider tantôt les gouvernements, tantôt les ouvriers, et ce au prix de peines et de misères imposées à l'ouvrier, tel le cas de Sherbrooke; en face de l'obstination systématique de M. Blair Gordon, administrateur de la Dominion Textile et de la Montréal Cottons, qui refuse de transiger avec les ouvriers en matière de travail et de salaire; en face de ses attitudes et déclarations cyniques et provocantes et de son manque absolu de compréhension de ses devoirs envers une classe taxée à son bénéfice, je n'hésite pas à dire qu'il n'y a qu'un remède efficace pour le ramener à la raison, c'est de demander au gouvernement provincial de répéter le geste de Chandler et d'exproprier l'usine de ces compagnies, à moins qu'il ne réalise immédiatement et d'une façon pratique son devoir vis-à-vis le public et l'ouvrier."

Tel est le résumé de la grave déclaration de M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, faite à Salaberry-de-Valleyfield lors de la journée syndicale tenue dimanche dernier dans notre cité sous le distingué patronage de Son Excellence Monseigneur Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield.

L'ouverture de la Fête Syndicale eut lieu en la Cathédrale de Valleyfield. La parade comprenait les Sections Jocistes Féminines et Masculines en tête, suivis des Zouaves Pontificaux de Valleyfield, de la Fanfare de Valleyfield, des membres des Syndicats de Valleyfield, de Beauharnois, de Montréal; la parade quitta l'Hotel de Ville pour s'achever vers la Cathédrale où la messe fut chantée par M. l'abbé P. Grondin, aumônier du Syndicat National du Textile de Valleyfield, assisté de M. l'abbé J. Downs, ex-aumônier du Syndicat, comme diacre et M. G. Rousseau comme sous-diacre. Mgr. D. Nepveu, curé de la Cathédrale donna le sermon de circonstance.

"Vous accomplissez ce matin, dit-il, le geste le plus délicat et le plus salutaire pour la noble cause que vous défendez. Ouvriers, pères de famille, vous venez en toute confiance aux pieds du Tabernacle demandez au grand Maître de régler vos difficultés et c'est lui seul qui peut vous donner ce que la Justice Sociale exige que vous ayez. Ce geste de Foi prouve que vous avez confiance dans le Grand Chef Notre-Seigneur et dans ses successeurs sur le Trône de Pierre. L'église collabore avec vous et soyez confi-



SON HONNEUR LE MAIRE LARIN à souhaité la bienvenue aux ouvriers

ants d'avoir en elle le plus sûr appui. Léon XIII et Pie XI dans leurs Encycliques ont défini clairement les devoirs de patrons et des employés et si vous voulez réussir à conquérir vos droits, apprenez à être Catholiques et répétez souvent le geste que vous accomplissez ce matin. Le Grand remède aux maux présents, l'église seule le possède: "Soyez d'ardents Catholiques, vivez en vrais chrétiens et soyez assurés que le Grand Maître vous comprendra et vous serez exaucés." "Soyez unis dans la foi pour être mieux unis dans vos Syndicats Catholiques pour reprendre vos droits légitimes de travailleurs."

Après cette cérémonie religieuse, il y eut ralliement au sous-sol de la Cathédrale. Prenaient place sur le théâtre; Son Honneur le Maire Larin et MM. les échevins, M. Maxime Raymond, député au fédéral, Messieurs A. Charpentier, président de la Fédération des Travailleurs Ca-

tholique du Textile; M. G. Picard, secrétaire-général de la C.T.C.C.; M. V. E. Dupont, président de la Fédération des Transports et Garages de Montréal; M. O. Filion, président de la Fédération du Bâtiment; M. J. E. Déglise, secrétaire de la Fédération du Bâtiment; Mlle A. Chantenaïs, des Syndicats des Trois-Rivières; M. C. Picard, président de la Fédération de Beauharnois, ainsi que les officiers M. l'abbé Grondin, aumônier du Syndicat de Valleyfield et les officiers du Syndicat de Valleyfield. Son Honneur le Maire J. A. Larin, souhaita une cordiale bienvenue aux visiteurs en ces termes:

La tâche de premier magistrat d'une ville est parfois une tâche bien ingrate mais elle offre aussi de douces consolations. Je suis des plus heureux ce matin d'être des vôtres pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous nos distingués visiteurs. Il me fait toujours plaisir de voir la bonne entente car le succès ne naît que dans l'accord parfait.

Je suis des plus heureux de voir au milieu de nous notre député fédéral, M. Maxime Raymond. Je profite de cette circonstance pour le remercier de l'appui donné aux intérêts de notre ville. Et vous, mes chers Syndiqués je souhaite que cette journée soit pour vous une occasion particulière de vous grouper d'avantage autour de vos chefs, de faire cause commune dans la lutte que vous avez entreprise afin d'obtenir ce que vous êtes en droit d'attendre.

M. A. Charpentier, président de la C.T.C.C. remercia M. le Maire des sentiments exprimés à l'égard de la cause Syndicale.

M. l'abbé Grondin, aumônier du Syndicat, exprima ensuite le regret de ne pouvoir participer à cette journée Syndicale parce qu'il est en retraite.

Le midi, un banquet fut servi au

(Suite à la page 4)

Résumé du discours prononcé par Maxime Raymond

Il félicite d'abord les organisateurs de ce ralliement ouvriers qui devrait avoir pour effet d'augmenter



ME MAXIME RAYMOND

la sympathie de tous en faveur d'une cause juste, et de maintenir l'union dans les rangs, union si nécessaire à l'heure actuelle pour assurer le succès de vos efforts dans la revendication de droits plus que légitimes. Il félicite également les ouvriers de leur esprit chrétien qui s'est manifesté le matin en assistant à la messe dite spécialement à leur intention.

En me joignant à vous en cette circonstance, dit-il, je n'ai fait qu'accomplir un devoir à l'égard d'une population qui mérite qu'on s'occupe d'elle, à l'égard d'une population qui souffre d'un état de choses qui a déjà duré trop longtemps. Je ne crains pas d'affirmer que la question ouvrière à Valleyfield est la question la plus importante à l'heure actuelle et quiconque se préoccupe de l'avenir de cette ville a le devoir de s'y intéresser.

Faisons ensemble une petite ana-

lyse des opérations de l'industrie textile, particulièrement de deux compagnies qui nous concernent: la Dominion Textile et la Montreal Cottons, mettons en regard le traitement qu'elles font subir à l'ouvrier, et tirons des conclusions.

Les dirigeants de l'industrie textile ont prétendu et prétendent encore qu'ils ne peuvent opérer sans jouir de privilèges spéciaux accordés par l'Etat et les autorités municipales. Privilèges résultant d'un tarif douanier et d'exemptions de taxes et parfois de boni.

D'abord, définissons les privilèges réclamés. Le tarif est une taxe imposée au consommateur, par conséquent à l'ouvrier, qui l'oblige à payer une marchandise fabriquée au Canada plus cher que s'il l'achetait sur un marché libre. L'exemption de la taxe municipale en faveur de la compagnie représente une taxe additionnelle pour les autres contribuables.

Pourquoi alors l'Etat consentirait-il à imposer une taxe spéciale au consommateur en faveur de l'industrie textile? Pour quelle raison les autorités municipales dispenseraient-elles la Montreal Cottons de payer une partie des taxes qu'elle doit, pour les répartir sur les autres contribuables? Sûrement pas pour enrichir Sir Charles Gordon et Sir Herbert Holt et leur permettre d'amasser des fortunes colossales.

C'est parce que l'Etat et les autorités municipales s'attendent, et ils ont le droit de s'y attendre, que ces compagnies industrielles jouissant de privilèges spéciaux, dont le public paie les frais, fourniront à l'ouvrier un travail régulier et un salaire de vie et non de famine. Car, ne l'oublions pas, tous les profits réalisés par l'industrie textile proviennent de cette taxe imposée au consommateur et des exemptions de taxes. En conséquence, j'affirme qu'il incombe à toute compagnie protégée par un tarif douanier et par des exemptions de taxes, l'obligation et le devoir de fournir à l'ouvrier un travail régulier et un salaire raisonnable. Plus que cela, le salaire dans le cas d'une industrie ainsi protégée doit primer le dividende, et tant et aussi longtemps que la Montreal Cottons et la Dominion Textile ne se seront pas acquittées de cette obligation primordiale envers l'ouvrier et le public, elles n'ont pas le droit de payer un sou de dividende aux actionnaires, parce que ces profits proviennent de la taxe imposée au consommateur et des exemptions de taxes qui représentent une taxe additionnelle pour les contribuables.

Examinons le cas de ces deux compagnies dont Sir Charles Gordon est le président et Blair Gordon, l'administrateur-gérant, et voyons comment ces deux administrateurs ont compris leur devoir et se sont acquittés de leurs obligations vis-à-vis l'ouvrier et le public en général.

La Montreal Cottons avait en 1880 un capital de \$385,000. Cette même année, elle payait aux actionnaires

(Suite à la page 8)

LORS DE LA JOURNEE SYNDICALE DE DIMANCHE



De gauche à droite:—M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, M. Gérard Picard, secrétaire de la même organisation et M. Alfred Coté, président de la Fédération Catholique Nationale du Textile ont adressé la parole lors de la Journée Syndicale tenue dimanche dernier à Valleyfield.

L'exposition de Valleyfield présentera un excellent programme du 15 au 19

\$12,000 en prix pour les exhibits de chevaux, de bestiaux, de porcs et moutons, et les produits agricoles — Amusements de toutes sortes — Art. Lewis Shows, et le cirque Hamid de New-York

\$1,800 EN BOURSES POUR LES COURSES

Les directeurs de la Compagnie de l'Exposition de Valleyfield s'occupent actuellement de mettre la dernière main au programme qu'ils réservent au public pour la prochaine exposition qui aura lieu les 15, 16, 17, 18 et 19 août.

Les prix aux exposants seront, cette année, plus nombreux et généreux que jamais d'une valeur globale de \$12,000 pour les gagnants des différents exhibits de chevaux, de bestiaux, de porcs, de moutons et des produits agricoles. Ces prix seront pour toutes les classes et tous les domaines qui touchent à l'agriculture.

La direction de l'Exposition a fait des arrangements avec le cirque Hamid de New-York dont la ménagerie a été considérablement augmentée ces dernières années et qui renferme une série d'artistes dans leur genre particulier. Art Lewis Shows Inc. de son côté constitut de son

côté une attraction insuïtée pour les promeneurs sur le terrain de l'exposition.

Les courses de chevaux auront lieu les 17, 18 et 19 et des bourses d'une valeur de \$1,800 seront disputées par les différents chevaux. Des inscriptions s'avèrent déjà nombreuses et tout indique que les amateurs du turf seront servis à souhait.

L'Exposition de Valleyfield est l'une des meilleures de la province et comprend les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Laprairie et Napierville pour couvrir un rayon de quarante milles.

Les directeurs de l'exposition anticipent, cette année, un succès sans précédent tant pour toute la classe agricole que pour le commerce et l'industrie de la Cité.

L'ouverture de l'exposition aura lieu lundi soir, le 15 août, à l'Aréna par une série d'attractions.



M. WILFRID DAIGNAULT
Pro-Maire qui a présidé l'assemblée syndicale.

mille de Travailleurs du Pays. Encore, mes amis les Syndiqués, voyez donc le travail accompli depuis le début. On vient vous dire que les Syndicats Catholiques n'ont rien obtenu; mais voyons un peu: nous avons obtenu de grouper tous les ouvriers, ce que nulle autre association n'a fait jusqu'ici; nous avons obtenu que le Dominion Textile traite avec les ouvriers et, c'est déjà beaucoup; et voyez donc ce que la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada obtient chaque année. Etudiez quelque peu et vous verrez.

D'autres viennent nous dire: Enlevez le mot Catholique et tout va bien aller. Oui, enlevez la tête et croyez-vous que le Corps peut vivre et opérer. Prétexte insignifiant auquel il ne faut même pas songer car la véritable méthode de régler les difficultés, l'église seule la possède. Malgré les difficultés, restons unis dans la lutte et nous vaincrons. Depuis un an que les moulins marchent au ralenti et les actionnaires sont fatigués et commencent à penser que les dividendes ne seront pas très exorbitants. Ça été long aussi pour nous mais nous étions habitués à souffrir depuis nombre d'années. Et encore un an de misère c'est peu quand on songe que l'avenir nous apportera un peu d'aïse et nous permettra de vivre convenablement. Sachons comprendre la situation présente et surtout sachons être de vrais Syndiqués qui savent revendiquer leurs droits d'une façon honnête et juste.

Le deuxième orateur au programme fut M. Osiac Fillion, président de la Fédération du Bâtiment de Montréal.

M. Alfred Charpentier, président du C.T.C.C., prit ensuite la parole. "Je ne sais dit-il si on comprendra dans les milieux politiques que le rôle joué par la Dominion Textile depuis 30 ans a consisté à exploiter sa main d'oeuvre, à opérer ses nombreux moulins exclusivement pour en retirer des bénéfices pour les actionnaires, sans se préoccuper si la main d'oeuvre avait le salaire convenables." Il dit que les compagnies admettent que les ouvriers sont indispensables dans la fabrication des marchandises, mais semblent ignorer que ces ouvriers ont des droits. "La question ouvrière dit-il est au dessus de la politique. La question sociale est avant tout une question morale et religieuse. La question ouvrière est une question de justice sociale, qui demande la redistribution des profits. Je voudrais que vous compreniez que cette cause du textile et une cause sacrée, en vertu des sacrifices qui ont été consentis par des milliers de travailleurs.

Le cinquième orateur fut M. Gérard Picard, qui a transmis les saluts fraternels des confrères syndiqués de Québec.

M. Raoul Théorêt, président local, fut le dernier orateur et ne dit que quelques mots de remerciements.

Funérailles de M. Emilien Laberge à St-Chrysostôme

Le 25 juillet, ont eu lieu à St-Chrysostôme, les funérailles de M. Emilien Laberge, époux de feu Herméline Laberge, décédé à l'âge de 90 ans et 6 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-M. Gagnier, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Louis Roland de St-Stanislas de Kostka et Jean de la Croix Marcell, Séminariste de Montréal, comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. l'abbé J.-M. Gagnier. Mlle Jeanette Delisle Touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt. M. Amédée Laberge de St-Louis de Gonzague et M. Trefflé Laberge de cette paroisse.

Les porteurs étaient M. Omer Léger de St-Stanislas de Kostka, gendre du défunt, et ses neveux. M. le docteur Rodrigue Laberge de Saint-Louis de Gonzague, M. Omer Laberge de St-Urbain, MM. William Atkinson, Wilfrid Laberge et Wilfrid

Huot de cette paroisse. La quête fut faite par MM. Wilfrid Huot et Omer Laberge.

Offrandes de messes: M. Amédée Laberge de St-Louis de Gonzague, le docteur et Mme Xiste Laberge de Montréal, ses petits-fils, MM. Victor, René, Léo et Lionel Laberge de Montréal.

Bouquets spirituels: Soeur M.-Rose-Anna petite-fille du défunt et les religieuses du couvent de St-Chrysostôme, famille Omer Léger de St-Stanislas de Kostka, M. et Mme Lionel Demers de St-Chrysostôme.

Sympathies: Mlle Irène Bougie et sa famille de St-Louis de Gonzague, famille Joseph Bourcier, M. et Mme Armand Brault et leur fils Jean de Montréal, Mlle Anita Soucy de Valleyfield, M. le notaire Gabriel Poupard, famille Philéas Laberge, M. et Mme Armand Santoir, Mlle Lucienne et Berthe Demers, Mme Claire Machabée. Mme Hormisdas

(Suite à la page 9)

M. Maxime Raymond demande...

(Suite de la page 3)

Chateau Salaberry. A la table d'honneur, on remarquait: Son Honneur le Maire J.-A. Larin; M. Maxime Raymond, député fédéral; M. Alfred Charpentier, président de la Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada; M. Albert Côté, président de la Fédération Catholique Nationale du Textile; M. Gérard Picard, secrétaire général de la Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada; M. l'abbé J. Downs, vicaire à la Cathédrale et ex-aumônier du Syndicat; M. O. Fillion, président de la Fédération du Bâtiment; M. J.-B. Déglise, secrétaire de la Fédération du Bâtiment; Messieurs les échevins, J.-A. Mallette, W. Daignault, C. Hébert, P. Desjean. Messieurs les officiers du Syndicat de Valleyfield; M. Raoul Théorêt, président de la section de Valleyfield; M. Ernest Joannette, vice-président de la section de Valleyfield; M. L. G. Leduc, trésorier de la section de Valleyfield; M. Roland Monpetit, directeur de la section de Valleyfield.

M. H. Daignault, échevin de la cité présida la séance de l'après-midi. Le premier orateur au programme fut

M. A. Côté, président de la Fédération Nationale Catholique du Textile.

"Nous sommes, cet après-midi, à la dernière étape de la première journée Syndicale de Valleyfield. Le devoir des chefs dans une journée Syndicale est d'être les instructeurs de notre beau Mouvement Syndical.

Je regrette la maigre assistance mais toutefois je me console en songeant que la qualité vaut mieux que la quantité; et un deuxième regret me laisse souvent pensif, celui de réaliser que les ouvriers ne comprennent pas assez bien le Syndicat ou plutôt le Mouvement Syndical. Les ouvriers ne pensent pas que leur Mouvement Syndical peut aller plus loin que l'idée qu'ils s'en sont fait. On entre dans le Syndicat, on paie sa contribution mensuelle de 25c et on croit qu'on fait tout son devoir. Alors on attend l'augmentation de salaire que peut nous apporter le Syndicat et quand ça ne vient pas assez vite, eh bien, on le critique, on maudit ses chefs. C'est là une fausse mentalité qu'il faut enlever en comprenant bien pourquoi on entre dans un Syndicat.

On entre dans un Syndicat d'abord pour assister à toutes les assemblées, pour suivre le mouvement, l'étudier, et y voir l'amélioration qui s'y accomplit, et suivre en même temps les activités de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

On entre dans un Syndicat pour obéir à ses chefs, les approuver et faire cause commune pour revendiquer ses droits.

Et maintenant votre travail accompli ici! Ce n'est qu'une parcelle mais ajouté à celui de tous les Syndicats en particulier, voilà la force et l'union véritable qui doivent vous convaincre que vous entrez dans un Syndicat, c'est-à-dire dans une filiation qui se rattache à la grande Fa-



Restez Jeune

L'insomnie et l'irritabilité attaquent de bonne heure la jeunesse et la beauté. Les femmes ont trouvé dans la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs une grande amie pour se conserver jeunes, énergiques et attrayantes.

Nourriture Du Dr Chase
pour les nerfs

Life Insurance Company

Agent demandé pour Valleyfield et le District de Beauharnois. Expérience requise pour avantage, mais non essentielle.

Ecrire: CASIER 99,
Valleyfield, Qué.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS

M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.

64, Ste-Sécile Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste
Tél. 213
VALLEYFIELD

J.-G. Laurendeau, C.R.

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD

Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur

AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.

46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre,

Tél. 701,

VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENITEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"

Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

licencie et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger,
MONTREAL

Robert Besner,

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,

Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Le 17e congrès annuel des Gardes Indépendantes

Le prochain aura lieu à Joliette

Un beau succès a marqué le 17e congrès annuel dans notre ville, de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada. Commencé samedi, ce congrès s'est terminé dimanche par une visite des points intéressants de la ville de St-Hyacinthe.

La plupart des gardes affiliées à la fédération sont venues à St-Hyacinthe pour leurs assises annuelles. Mentionnons la Garde Jacques-Cartier de Québec; Garde Champlain, d'Ottawa; Garde St-Pierre, de Joliette; Garde Champlain, de Valleyfield; Garde d'Honneur, de Plattsburg, N.-Y.; Garde du Sacré-Coeur, de Kénogami; Garde St-Dominique, de Jonquières et la Garde d'Honneur, de St-Hyacinthe qui faisait les frais de la réception. Le col. Téléphore Martin, chevalier et président de la fédération, le col. J.-Arthur Hamel, chevalier et brigadier de la fédération, ainsi que le lt.-col. J.-A. Parent, tous de l'état-major, étaient présents à la convention.

Dimanche matin, à 10 heures, les gardes se sont rassemblées sur la place du Marché puis ont défilé jusqu'à l'église du Christ-Roi, où

elles ont entendu la messe, célébrée par M. le curé Alphonse Girard. Après la messe, les gardes sont allées saluer les autorités civiles et religieuses, à l'hôtel de ville puis à l'évêché. A deux heures de l'après-midi, il y a eu un autre défilé des gardes par les principales rues de la ville, jusqu'au terrain du séminaire, où les différentes troupes militaires ont été passées en revue. A 8 heures du soir, une séance dramatique et musicale a été donnée pour les gardes dans le soubassement de l'église du Christ-Roi. Les quartiers-généraux du congrès étaient aux salles de la Jacques Catholique Maskoutaine, rue Cascades.

L'abbé Aimé Hébert, aumônier de la Garde Champlain de Valleyfield, a rappelé aux Gardes fédérées que tous les membres doivent être des catholiques vivants. Personne ne donne ce qu'il n'a pas. En conséquence pour donner le bon Dieu aux autres, il faut l'avoir en soi. Il faut que l'aumônier soit l'âme d'une Garde, que chaque Garde consulte son aumônier, de manière à ce que celui-ci serve de trait d'union spirituel pour le plus grand bien de nos Gardes fédérées.

La bouillotte des Chevaliers

La bouillotte des Chevaliers de Colomb du Conseil local aura lieu dimanche, le 7 août, à la résidence d'été de M. Oscar Sicotte, située à Port Lewis. Tous les Chevaliers sont priés de se rendre à la salle des Chevaliers pour midi et ceux qui ont des automobiles rendront un grand service à leurs frères en les attendant en face du Conseil.

La bouillotte des Chevaliers sera remise au soir, à huit heures, à la salle des Chevaliers si la température n'est pas favorable pour se rendre à Port Lewis. Tous les Chevaliers sont cordialement invités à participer à ces agapes fraternelles.

Nouvelle maison de salaison

La nouvelle maison de salaison de Canada Packers Limited, récemment construite sur l'avenue Terminal, Vancouver, a été officiellement inaugurée mercredi, le 27 juillet, par le premier ministre de la Colombie-Anglaise, l'honorable T.-D. Pattullo, C.R., en présence de hautes personnalités. Le maire George-C. Miller de Vancouver et l'honorable sénateur Arthur Meighen offrirent aussi leurs félicitations à la compagnie blissement, lequel est situé au milieu de pelouses vertes et d'arbustes. J.-S. McLean, président de la Canada Packers, remercia les gens de la Colombie-Anglaise pour la chaleureuse réception accordée à la nouvelle entreprise. Il déclara que le nouvel établissement, en fournissant de meilleures facilités pour la préparation de la viande d'une manière économique et efficace, encouragera l'augmentation dans l'élevage des vivants dans cette province.

Destruction d'une grange

Le feu détruit mardi après-midi, la grange de M. Henri Debray

Le feu a détruit presque totalement la grange de M. Henri Debray, situé sur la rue Salaberry, vers les cinq heures de l'après-midi de mardi alors que la brigade d'incendie fut appelée en toute hâte par M. Horace Lauzon, voisin du théâtre de l'incendie.

On ignore les causes du feu mais l'on soupçonne de jeunes enfants qui en jouant dans la grange auraient distraitemment allumé l'incendie qui prit des proportions étonnantes dans l'espace de quelques instants.

Pour comble de malheur, l'un des fourgons d'incendie fonctionnait très mal, ce qui retarda les opérations de sauvetage. On découvrit le soir qu'il y avait de l'eau dans le réservoir de gasoline.

A leur arrivée, les pompiers travaillèrent à sauver la grange de M. Horace Lauzon et la cannerie de M. Debray, située à l'arrière de la grange en flammes. Il est heureux que le vent poussait les flammes dans une direction opposée à toute construction car il est à se demander ce qui serait arrivé si les flammes s'étaient propagées dans la direction des autres habitations.

La destruction de la grange est presque complète et c'est le deuxième incendie pour la famille Debray dans l'espace d'une semaine. En effet, la semaine dernière, le feu détruisit une maison située au commencement du rang Ste-Marie.

Les pertes s'élèvent à \$4,000 et ne sont pas couvertes par les assurances.

Un Chemin de la Croix dans le cimetière catholique

Lundi dernier, il m'a été donné d'assister à une séance du Cercle d'Etudes Hébert. Une question a éveillé l'attention de tous ceux qui étaient présents: "Que pensez-vous d'un Chemin de la Croix dans le cimetière catholique de la cité?" L'idée n'est pas neuve; et les autorités religieuses de la cathédrale ont dû y penser depuis longtemps. On attend probablement le zèle d'un mouvement laïque. Pourquoi ne se formerait-il pas dans la ville de Valleyfield un comité d'organisation qu'on appellerait: Le comité du Chemin de la Croix du cimetière. Ce comité se chargerait de recueillir les souscriptions et d'obtenir des dons au bénéfice des stations du Chemin de la Croix à installer. Ce projet nous paraît agréable car beaucoup de pèlerins feraient par la pensée la montée du Calvaire en se rendant à la chapelle du cimetière. Beaucoup de particuliers même

faire le Chemin de la Croix sur le terrain des morts. Que d'indulgences et combien de bénéfices en retireraient ceux qui sont disparus quand on sait qu'après le sacrifice de la messe le Chemin de la Croix est la prière la plus riche en indulgence pour les défunts. Il est bien vrai qu'il y a des stations du Chemin de la Croix dans la chapelle, mais comme elles sont renfermées à l'intérieur et que l'accès à la chapelle n'est pas facile, il serait à souhaiter que nous ayons de belles stations à l'extérieur, à partir de la rue Salaberry jusqu'à la chapelle.

Cette idée qui m'a été suggérée lors de mon passage au Cercle d'Etudes Hébert n'est qu'un projet. Je n'ai pu résister au désir de le livrer au public. J'ose espérer que les apôtres laïques mieux informés que moi et peut-être plus "coppé" entreprendront une campagne dans ce sens.

BRUTUS.

Concours d'achat chez nous..

(Suite de la 1ère page)

de faire augmenter le chiffre d'affaires du marchand et de bien faire comprendre au public l'avantage d'acheter leurs produits dans leur ville ou village et non à l'extérieur.

Les participants au concours

Jeunes hommes et jeunes filles, hommes et femmes, tous peuvent prendre part à ce concours en remplissant le blanc d'entrée pour le faire parvenir au bureau de La Gazette de Valleyfield dans le plus court délai possible.

Des coupons seront distribués par les marchands à leurs clients pour tout achat au comptant ou pour le paiement des comptes dus.

Les concurrents devront conserver les coupons qui seront donnés par les marchands pour tout achat de 25 sous et ils pourront demander à leurs amis de les leur conserver. Pour tout achat de 25 sous, le client recevra un coupon d'une valeur de 25 votes et ainsi proportionnelle-

ment. Celui ou celle qui aura obtenu le plus grands nombre de votes à la fin du concours recevra le premier prix qui est de \$100, le deuxième, la somme de \$50.00 et ainsi de suite.

La liste des marchands qui coopèrent avec La Gazette de Valleyfield dans ce concours, apparaît sur les pages 6 et 7 de cette édition. On est également prié de remplir les blancs d'entrée immédiatement.

Les règlements attachés à ce concours sont publiés sur les pages 6 et 7 et tous les concurrents sont priés de les bien suivre afin d'éviter tout malentendu. Tous ceux qui désirent plus amples détails à ce sujet, sont priés de s'adresser au bureau de La Gazette de Valleyfield, soit par écrit en s'adressant à 83, rue St-Jean-Baptiste ou en téléphonant à 60, Valleyfield.

N'oubliez pas que le concours commencera vendredi, le 5 août et se terminera le samedi, 1er octobre 1938.

Carnet Mondain

Mlle Madeleine Côté de Verdun et Mlle Madeleine Lapointe d'Outremont étaient en visite en fin de semaine chez Mlle Bertrande Marchand.

Mlle Yvonne Dorais passe la semaine à Montréal l'invitée de Mlle Rita Doray.

Mlle Hectorine Langevin et Mme H. Toupin ainsi que son fils Jean-Marc sont partis pour Old Orchard Beach pour quelques semaines.

La famille Press de Beauharnois ainsi que Mlle Blanche Rolland de Valleyfield et M. Agna Paiement de St-Timothée sont de retour d'une fin de semaine passée aux Mille-Iles, Ont.

M. le docteur et Mme J.-P.-A. Prigent étaient de passage à St-André-Avellin au cours de la semaine dernière.

Mlle Jeanne-Alice Bourgeois de St-André-Avellin visite la famille du docteur J.-P.-A. Prigent, cette semaine.

Mme Laurette Larocque-Auger, professeur de diction et d'art dramatique, était dimanche au nombre des visiteurs de notre ville.

MM. Arthur Prévost, journaliste, Alfred Brunet, artiste dramatique, de Montréal, se sont rendus à Valleyfield à l'occasion des fêtes de l'inauguration du Parc Sauvé.

M. le curé Prieur de Field, Ont., est actuellement l'hôte de Mme O.-P. Prieur.

Mme L.-J. Boyer de Montréal a passé quelques jours chez sa fille, Mme Hervé Paré.

Mlle Yvette Primeau de Montréal était dimanche l'invitée de M. et Mme Delpha Sauvé.

Rév. Père Yon, Mme Yon, Mlle Cécile Tremblay de Montréal rendaient visite à la famille de M. Jos. Lafleur, mercredi dernier.

M. et Mme Léas Perrault, Mlles Victorine et Jeanne Pouliot de St-Hyacinthe, étaient de passage chez des amis, dimanche.

Mme Lorenzo Godbout a passé quelques jours à St-Anicet, la semaine dernière, l'hôte de Mme Alfred Langevin.

Mlle P. Bombardier de Dunham, est en vacances, à la Baie Hungry, l'invitée de Mlles Lafleur.

M. et Mme Paul-Emile Lefebvre de Montréal étaient de passage dimanche chez Mme Joseph Lefebvre.

M. et Mme Paul DeJordy de Montréal, en fin de semaine dans notre ville.

M. et Mme Aimé Cousineau de Montréal étaient dimanche les invités de Mme O.-P. Prieur.

Mlle Rachel Gaudreau de Lacolle, a passé une dizaine de jours chez M. et Mme Marcellin Hallé.

Mlle Jeanne Laplante fait un séjour à Beaufort, où elle est l'invitée de Mlle Françoise Brodeur.

M. Léo Charette de Montréal était en fin de semaine à Valleyfield.

M. et Mme Edgar Brault, Mlle Anna et M. Damien Brault de Hartford, Connecticut, ainsi que Mme P. Gérard de Lachine, de passage à la Baie Hungry dans la famille de M. Jos. Lafleur.

M. le curé Prieur, Mme O.-P. Prieur, M. et Mme Arthur Séguin, Mlle Françoise Bisailon font un séjour à Québec.

Mlles Jeanne et Pauline Carrière, Simone et Gilberte Desrosiers de Montréal étaient en fin de semaine les invitées de Mlles Lefebvre.

Mlle Cécile Lepage de Montréal passe une dizaine de jours à Valleyfield, l'hôte de M. et Mme J.-A. Legault.

M. et Mme Armand Couillard de Montréal étaient dimanche en visite chez Mme Eustache Bergevin.

MM. Jean, Lucien et Jacques Bombardier de Dunham ont passé la fin de semaine à la Baie, les invités de M. Jos. Lafleur.

Mlle Victorine Legault et M. François Renaud de Montréal rendaient visite à M. et Mme J.-A. Legault, dimanche.

M. et Mme Gérald Groulx, de Montréal, étaient en fin de semaine les hôtes de Mme Joseph Lefebvre.

M. Pierre Godbout passe quelques semaines à Ottawa chez M. Oscar Lépine.

Dr et Mme Aimé Leduc, ainsi que Mlles Noëlla et Madeleine Lafleur font un voyage de dix jours à Détroit, Lac-Huron, Toronto, Niagara-Falls.

M. Georges Paradis de Montréal était l'invité de Mlles Tremblay, dimanche.

Mlle Marguerite Leduc a passé la fin de semaine à Sherbrooke.

Mlle Lucienne Lauzon est de retour d'un séjour à Montréal.

M. Oscar Meloche de Montréal, a passé quelques jours à Valleyfield.

M. et Mme A. Goyette de Montréal étaient dans notre ville en fin de semaine.

Mlle Thérèse Tremblay de passage dans sa famille, mardi.

SIGNALEZ 60


pour une petite annonce
dans votre hebdomadaire

La Gazette de Valleyfield

RAPPELEZ-VOUS
4 insertions pour \$1.00

Emboîtez le pas à la suite de centaines de gens qui font usage avec satisfaction des petites annonces de

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD



COMPTANT

5ième prix

\$15.00

COMPTANT

Du 7ième au 10ième prix

\$5.00

COMPTANT

Prix spéciaux chaque semaine

Des prix seront donnés chaque semaine aux participants qui auront le plus grand nombre de votes.

1er prix - - - \$2.00
2ième prix - - \$1.00

N.B.—Les participants à ce concours ne pourront gagner qu'une seule fois ces prix spéciaux.

COMMENT GAGNER LE CONCOURS

Distribution des votes

Renouvellements des abonnements, du 1 août 1938	
1 an	1000 votes
Abonnements dus au 1 août 1938	
1 an	3000 votes
Nouveaux abonnements	
1 an	5000 votes

4—Les coupons d'abonnements les coupons de ventes ont une valeur égale et seront additionnés pour le même total.

N.-A. OSTIGUY,
Importateur et fabricant de chapeaux et fourrures.
215, rue Victoria, Téléphone 71,
VALLEYFIELD

Pharmacie Gauthier,
221, Victoria, Téléphone 91,
VALLEYFIELD

C'est toujours bon marché chez
DESGROSEILLERS,
9, rue du Marché, Téléphone 9,
VALLEYFIELD

United 5c to \$1.00 Stores,
A. BARRETTE, gérant,
225, Victoria, Téléphone 767,
VALLEYFIELD

J.-P. BRODEUR,
Bijoutier,
201, Victoria Téléphone 111,
VALLEYFIELD

Mlle ROSE LALONDE,
Nouveautés pour dames.
Rideaux et draperies.
79,85, du Marché, Téléphone 157,
VALLEYFIELD

O. GAUTHIER ENRG.,
Chaussures de qualité
117, Ave Grande Ile, Tél. 1044-W,
BELLERIVE

NAP. AUBIN,
Nouveautés pour dames et messieurs
55, Ave Grande Ile, Téléphone 346,
VALLEYFIELD

Pharmacie J.-L. Perron,
Prescriptions,
229, Victoria, Téléphone 398,
VALLEYFIELD

J.-PAUL CHATEL,
Magasin de chaussures
197, Victoria Téléphone 533-W,
VALLEYFIELD

Mlle CAMILLE CADIEUX,
Merceries pour dames et messieurs.
100, Alexandre, Téléphone 252,
BELLERIVE

LOUIS N. PICHE,
Faites presser et nettoyer vos habits.
311, Victoria, Téléphone 572,
VALLEYFIELD

J.-L. TURCOTTE,
Robes - Chapeaux - Lingerie - Fleuriste.
199, Victoria, Téléphone 488,
VALLEYFIELD

T.-A. LANIEL,
Bijoutier - Optométriste
12, Nicholson, Téléphone 243,
VALLEYFIELD

MARCHAND FRERES,
Magasin de meubles.
209, rue Victoria, Téléphone 163,
VALLEYFIELD

S. BOISVERT,
Machines à coudre Singer.
Laveuse Connor - Poêle L'Islet.
Radio Marconi.
rue du Marché, Téléphone 491,
VALLEYFIELD

COMPTANT

6ième prix

\$10.00

COMPTANT

du 11ième au 15ième prix

\$3.00

COMPTANT

MAGASINS INDEPENDANT "VICTORIA"

LATOUR & FRERES,
Boucher-épiciers licenciés.
106, St. Laurent, Téléphone 225-W,
VALLEYFIELD

JOS. COUSINEAU,
Epicier - boucher.
23, Grande Ile, Téléphone 408,
VALLEYFIELD

ADELARD MONETTE,
Epicier-licencié.
21, rue Ellice, Téléphone 304,
VALLEYFIELD

Les "Epiceries Victoria" vont toujours de l'avant
Encore cette fois ces épiceriers du coin vous paient des coupons pour le grand tirage de L'ACHAT CHEZ NOUS. Mesdames, ces coupons vous seront donnés pour tous les achats au comptant absolument.

WILFRID DAIGNAULT,
épicier.
1, rue Penon, Téléphone 185-W,
VALLEYFIELD

ADRIEN CHOLETTE,
Boucher - épiciers licenciés.
79, Alexandre, Téléphone 106,
VALLEYFIELD

Restaurant Victoria,
pour un bon repas
LIONEL LEDUC.
175, Victoria, Téléphone 829,
VALLEYFIELD

Règlements du concours

- 1—Le concours est ouvert à tous les garçons ou filles, hommes ou femmes de Valleyfield et du district de Beauharnois.
- 2—Les employés de La Gazette de Valleyfield, les marchands du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS ou les membres de leur famille, ne peuvent prendre part à ce concours. Ce règlement ne s'applique pas aux correspondants.
- 3—Votre admission au concours doit être faite sur un blanc d'application ou en écrivant à La Gazette de Valleyfield.
- 4—Les coupons de votes devront être déposés au bureau de La Gazette de Valleyfield. Le nom du participant devra être écrit bien lisiblement pour qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la distribution des votes.
- 5—Les coupons une fois déposés ne pourront être crédités à un autre.
- 6—Les participants au concours ne peuvent pas demander des votes, directement ou indirectement, aux marchands du CERCLE, ni acheter ni vendre des votes, ni accepter des coupons de ventes. Tout participant qui ignorera ce règlement verra son nom rayé.
- 7—Les abonnements devront être payés au comptant. Tout participant au concours, autorisé par le journal, sera tenu responsable des arguments des abonnements qui devront être remis au bureau.
- 8—Les 15 premiers concurrents, ayant le plus grand nombre de votes, seront les gagnants des grands prix, selon leur classement.
- 9—Dans le cas d'une égalité, les prix seront distribués également. (Nous nous réservons le droit de changer tout prix pour une somme d'argent d'au moins 50% du total des abonnements.)
- 10—Les votes seront comptés par un comité qui sera choisi.
- 11—Le journal se réserve le droit de donner des votes durant le concours et de corriger les erreurs typographiques qui pourraient se glisser dans les comptes-rendus.
- 12—Il est entendu que les règlements du concours seront édictés par le gérant et sa décision sera finale.
- 13—Tout participant à ce concours devra observer les règlements ci-dessus mentionnés.

POUR PLUS AMPLES DETAILS ECRIRE OU APPELER A

La Gazette de Valleyfield

83, rue St-Jean-Baptiste

VALLEYFIELD, QUE.

Commission payée

(Pour les abonnements seulement)

10 pourcent

Sera donné à tous ceux qui n'auront pas gagnée l'un des grands prix, pourvu qu'ils aient pris pour \$25. d'abonnements.

GARDEZ CES COUPONS

100 votes pour le nom du participant

Ce coupon sera publié dans ce journal durant tout le concours. Découpez-le et envoyez-le en écrivant le nom du concurrent de votre choix.

\$500 EN PRIX \$500

CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS DE VALLEYFIELD ET DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Du samedi, le 6 août --- au samedi, le 1er octobre

25 GRANDS PRIX seront donnés aux participants de notre concours

Concours de ventes et d'abonnements

Coupons pour abonnements

Nous invitons tout le public, hommes, femmes, garçons et filles de Valleyfield et du district de Beauharnois à participer à notre grand concours. Il vous sera facile de gagner un prix en employant votre temps libre durant les quelques semaines de notre concours. Que vous preniez de nouveaux abonnés ou des renouvellements, que vous fassiez la collection des abonnements dus, vous recevrez des coupons de X votes pour le montant d'argent. Celui qui aura le plus de coupons ou de votes gagnera le premier prix, le suivant le deuxième prix et ainsi jusqu'au 25ième. Les participants au concours qui n'auront pas gagné aucun de ces grands prix recevront une commission sur tous les abonnements pris durant ce concours, pourvu qu'ils aient un minimum de \$25.00.

Pour les acheteurs au comptant

Certains marchands du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS coopéreront à ce concours dans le but d'encourager le commerce local, de stimuler la vente à tous les clients. Les participants et les acheteurs qui encourageront ces marchands recevront des coupons de votes sur la base suivante:

- 1—Un coupon de 25 votes sera donné pour tout achat de 25 sous au comptant ou plus proportionnellement.
- 2—Des votes seront également donnés pour le paiement des comptes dus.
- 3—Tout marchand du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS aura la discrétion de la distribution des votes.
- 4—Les coupons d'abonnements et les coupons de ventes ont une égale valeur et seront additionnés pour le même total.

1er prix

\$100.00

COMPTANT

2ième prix

\$50.00

COMPTANT

3ième prix

\$25.00

COMPTANT

4ième prix

\$20.00

COMPTANT

N.-A. OSTIGUY,

J.-P. BRODEUR,

Pharmacie J.-L. Perron,

J.-L. TURCOTTE,

Importateur - fabricant de

Distric

Prescriptions

Robes - Chapeaux - Lingerie -

Réception civique au Club Touriste

La Cité de Salaberry-de-Valleyfield a accordé une magnifique réception à tous les distingués visiteurs qui ont assisté à l'ouverture officielle du Parc Sauvé. Plus de 250 convives ont pris place autour des tables qui garnissaient la galerie et les parterres du Club Touriste tandis que la Fanfare de Beauharnois égayait d'une musique légère l'atmosphère de la réception.

A la table d'honneur, on remarquait outre Son Honneur le Maire J. A. Larin, qui présidait la réception, l'honorable William Tremblay, l'honorable Johnny Bourque, l'honorable Gilbert Layton, Son Honneur le Maire Hormisdas Roy de Beauharnois, Son Honneur le Maire Cardinal de Malone, MM. les échevins Mallette, Daignault, Daniel, Meloche, Desjean, Bourdeau, Hébert, Brisebois, Goyette et Léger, M. Antonio Barette, député du comté de Joliette, M. F. G. Todd, architecte et autres.

Aux autres tables, on remarquait MM. Armand Hébert, Napoléon Bourdeau, Anthime Hallé, Alfred Brunet, Gérald Denis, Gaston Moquin, Adrien Gagné de Montréal; MM. Lionel Perron, Charles Codebecq, Stark, Baribeau, McGillis, A. Reid, docteur Roman, Phil. Charette, M. le Maire Léger de la paroisse Ste Cécile, M. le Maire Domina Daoust de St-Louis de Gonzague, Edmond Langevin, Raoul Théoret, Louis VI Major, Joseph Montpetit, maire de St-Louis, Raphael Bélanger, A. MacDonald, Anaclét Laberge, N. A. Ostiguy, Joseph Lafleur, docteur, J. F. Roy, docteur Aimé Leduc, Gontran Saintonge, docteur Emile St-Onge, Oscar Dorais, docteur O. E. Caza, le notaire J. D. S. Tremblay, Me Ludger Codebecq, Médard Leduc, docteur Adam, député de Bagot, J. D. Gagné, député d'Arthabaska, Tancrede Labbé, député de Mégantic, Arthur Sullivan, L. P. Godbout, docteur Laroche, et plusieurs autres.

Au cours du banquet, soigneusement préparé par Mme Romuald Théoret et Bill Durnin et Gordon Kirby du Château, Huntingdon, la société de sauvetage royale de la province de Québec présenta des diplômes aux honorables Maurice Duplessis, Tremblay et à M. Delpha Sauvé.

L'honorable Tremblay, au nom du Premier Ministre qui dut quitter Valleyfield après l'assemblée, remercia la Cité de Salaberry-de-Valleyfield de la magnifique réception accordée à tous les visiteurs lors de cette grande journée et souligna les avantages pour Valleyfield d'avoir un tel parc susceptible d'attirer le tourisme.

M. Delpha Sauvé a également remercié le Conseil de la Cité de la magnifique réception et du feu d'artifice de la soirée; il remercia également le président de l'organisation de cette fête, M. Phil Charette, ainsi que tous ses dévoués collaborateurs, et la Fanfare de Beauharnois. Maintenant ajouta-t-il, comme président des Braves de Valleyfield, je ferai tout mon possible pour sauver la situation et j'irai rencontrer l'honorable Tremblay et l'honorable Bourque pour obtenir la glace artificielle.

L'honorable Bourque a promis la glace artificielle en autant que le fédéral ou d'autres organisations faisant leur part. L'honorable Gilbert Layton et le Maire Cardinal de Malone ont également adressé la parole.

Petite-fille et grand'mère.

— Quel âge aviez-vous, grand'mère, lorsque vous vous êtes mariée?

— Je ne sais pas au juste, mon enfant, mais sûrement je n'avais pas l'âge de raison.

EXPOSITION DE VALLEYFIELD

15-16-17-18-19 Août



Exhibits de chevaux et bestiaux, porcs et moutons, volailles, produits agricoles, etc.

\$12,000.00 en prix

Commerce et Industrie

La Meilleure Exposition depuis 1931 —

Parades, mercredi et jeudi après-midi

Amusements de toutes sortes

Course de chevaux — 3 classes par jour les 17-18-19,
\$1,800.00 en Bourses

Le plus beaux midway et le plus considérable

ART. LEWIS SHOWS, Inc.

de New-York

avec douze genres de voitures — mécanique — vingt tentes — trente concessions nouvelles — trois fanfares

TOUJOURS DU NOUVEAU

ARENA - ARENA - ARENA

Ne manquez pas d'assister aux représentations du

CIRQUE HAMID

de New-York

tous les soirs dans l'Aréna, ainsi que mardi après-midi le 16 à 2.00 p.m.

Animaux savants - bouffons - acrobates - artistes sur fil de fer - équilibristes - chiens dressés - 12 numéros de vaudeville des plus intéressants.

Exhibitions de chevaux de voitures, de carrosses, ponies, etc., tous les soirs.

SIEGES RESERVES POUR L'ARENA VENDUS A L'AVANCE

PRIX D'ADMISSION A L'EXPOSITION:

Le jour: Adultes 50 cts. (trois pour \$1.00 à l'avance) Enfants 20 cts.

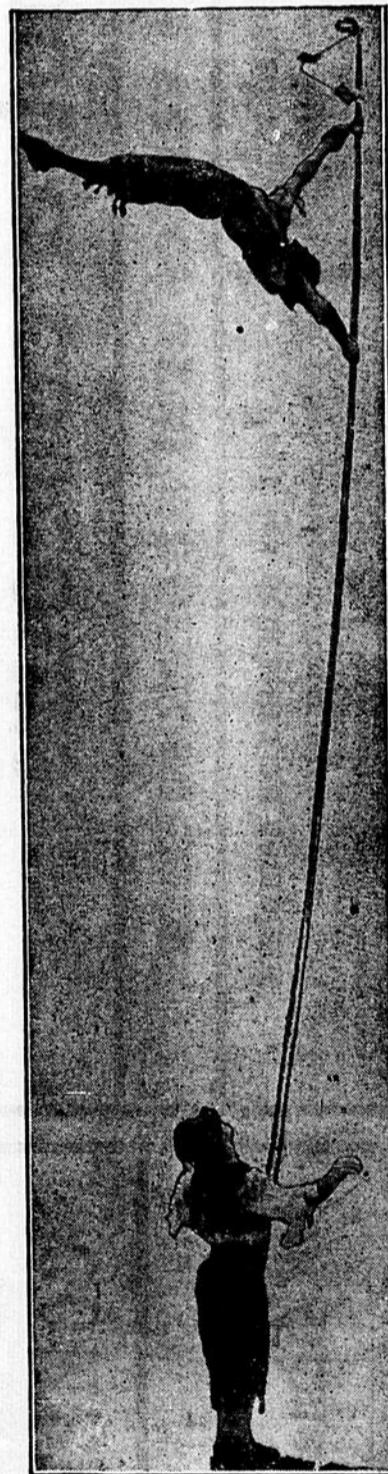
Le soir: Adultes 25 cts. (5 pour \$1.00 à l'avance) Enfants 10 cts.

Estrade: Adultes et enfants 25 cts.

Profitez des réductions en achetant vos billets à l'avance chez MM. les Marchands de Valleyfield.

DR S.-W. LAROCHE,
Président

JACQUES MALOUIN, N.P.,
Sec.-Trésorier



Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 1er août 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—Sélect, 190 à 230 lbs, \$11 à \$11.25; prime, \$1; bacon, 180 à 230 lbs, \$11 à \$11.25; boucher, 160 à 240 lbs, \$10.50 à \$10.75; léger, 120 à 160 lbs, \$10; à \$10.25; lourd, 240 à 270 lbs, \$10.50 à \$10.75; extra lourd, 270 lbs et plus, \$9.50 à \$9.75; \$10 à \$10.25; truies, \$6.50 à \$7.50.

Classification abattu, \$15.
VEAUX DE LAIT—Choix, \$7.50 à \$8; bon, \$6.50 à \$7.25; moyen, \$6 à \$6.25; commun, \$5 à \$5.50.

Veaux de champ—Bon, \$4.25 à \$4.75; moyen, \$4 à \$4.25; commun, \$3.50 à \$4.

MOUTONS—Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2 à \$2.50.

AGNEAUX DU PRINT EMPS—Bons, \$9; non castrés, \$8; communs, \$7.

VACHES—Choix, \$4.25 à \$4.50; bonne, \$3.75 à \$4.25; moyenne, \$3.25 à \$3.75; commune, \$2.50 à \$2.75; très com., \$1.75 à \$2.

TAURES—Choix, \$5 à \$5.50; bonne, \$4.50 à \$5; moyenne, \$4 à \$4.50; commune, \$2.50 à \$3.50.

TAUREAUX—Choix, \$4 à \$4.25; bon, \$3 à \$3.50; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.25 à \$2.50.

BOUVILLONS—Choix, \$6.50 à \$7; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5 à \$5.50; commun, \$4 à \$4.50; com. lég, \$3 à \$4.

Semaine finissant le 30 juillet 1938

POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; coqs, 12c.
VOLAILLES VIVANTES—Poulets à rotir, (gris et rouges)—A, 5 lbs et plus, 23c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; D, 2½ lbs jusqu'à 3 lbs, 16c.

POULETS A GRILLER (toutes couleurs)—A, 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, bonne qualité, 20c; B, 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, qualité moyenne, 18c; C, 2 lbs, jusqu'à 2½ lbs, qualité inférieure aux catégories A et B, 16c.

N.B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces trois catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS (engraissés au lait)—Bons, 11c; moyens, 9c; communs, 7½c.

DINDES VIVANTES (Mères)—A, 19c; B, 17c; C, 16c; coqs, 15c.

LAPINS VIVANTS—13c la livre;

PIGEONS VIVANTS—20c le couple.

POULES ABATTUES (Sélection-

nées)—Suécial 5 lbs et plus, 23c; A, 5 lbs. et plus, 22c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; A, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 20c; B, 5 lbs. et plus, 20c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 19c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 18c; C, 5 lbs. et plus, 18c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 17c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 16c.

OEUFs—A, (Gros), 31c; A, moyens, 29c; B, 27c; C, 23c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour Beurre et Fromage

Montréal et succursale Québec

Semaine finissant le 25 juillet, 1938
BEURRE FRAIS—No 1, pasteurisé 24 7-16c; No 1, non pasteurisé, 23 15-16c; No 2, 23 7-16c.

Semaine finissant le 26 juillet, 1938

FRAMAGE—Blanc, No 1, 13 ½c; No 2, 12 ½c; Coloré—No 1, 13 ½c; No 2, 12 ½c.

Très important—Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

Prix de remise

De la Coopérative Fédérée de Québec

(Succursale de Québec)

Semaine finissant le 30 juillet, 1938

OEUFs—Gros, 28c; A, moyens, 26c; B, 24c; C, 22c.

VEAUX ABATTUS—11c; moyens, 10c; communs, 8c.

POULES ABATTUES—A, 5 lbs. et plus, 22c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; B, 5 lbs. et plus, 20c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 19c; C, 5 lbs et plus, 17c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 16c.

POULETS DU PRINTEMPS ABATTUS—B, 4 lbs et plus, 23c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 21c; C, 4 lbs. et plus, 19c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c.

Important: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale. nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS—A, bacon de choix 140 lbs à 170 lbs, 15½c; plus prime \$1; B, bacon, 140 lbs à 170 lbs, 15½c; bouchers, 120 lbs à 170 lbs, 15½c; légers, 100 lbs. à 120 lbs., 14½c; lourds, 170 lbs. à 200 lbs., 14c.

St-Anicet

M. et Mme Alcide Génier et leur famille de Montréal passent une quinzaine ici.

Mlle Juliette Leblanc de Montréal est en vacances de trois semaines chez ses parents, M. et Mme Napoléon Leblanc.

M. Alexandre Renaud de Valois, Qué., est retourné chez ses parents après avoir passé une semaine chez des parents.

M. et Mme Henri Lefebvre d'Ottawa et leurs enfants sont en visite chez Mme Victor Lefebvre.

M. Napoléon Guernon de Québec est venu rendre visite à ses parents en fin de semaine.

Mlles Bernadette Bernier et Clara Dupuis sont en vacances chez M. Jean-Réal Pilon.

Mlle Eva Quenneville passe quelques jours à Newark, N.J., et New-York, cette semaine.

Mlle Yolande Dupuis est en voyage à Jonquières, Qué., chez des amis.

Mlles Rose-Aline et Rose-Amande Dumouchel de St-Jean, Qué., ont passé une quinzaine de jours chez M. Albert Dumouchel.

Mlle Fleur-Ange Dumouchel est de retour chez ses parents après avoir passé deux semaines à Montréal d'où elle se rendit en villégiature au lac Grenier, comté de Montcalm.

Dimanche dernier, Mlle Monique Joly de Ste-Barbe, Mme Louise Morrison de N.-Y., M. et Mme Dieudonné Dumouchel et leur fille Madeleine de Montréal étaient les invités de M. Albert Dumouchel.

Funérailles de M. Emilien Laberge à St-Chrysostôme

(Suite de la page 4)

Soucy, Mlle Ida Shnob de St-Chrysostôme, M. et Mme Jérôme Latour, Mme Viau de St-Etienne, M. et Mme Donat Lazure et leur fils Armand de St-Urbain, Mlle Aimée Leavy de Ste-Clothilde, M. et Mme Adrien Ste-Marie et leur fille Alice de St-Urbain, M. et Mme Paul Montpetit, M. Camille Laberge de St-Louis de Gonzague, M. Médario Laberge de Huntingdon, M. Roméo-G. Laberge de Châteauguay.

Le défunt était le frère de feu le chanoine H. Rodrigue Laberge, ancien curé de St-Télesphore et de feu Philéas et Henri Laberge de cette paroisse. Il est aussi le frère du docteur A.-Toussaint Laberge de Déroit.

Assistaient aux funérailles: ses filles, Mme Omer Léger (Rose-Anna) de St-Stanislas de Kostka, Mme Henri Laberge (Cécile) de St-Chrysostôme, Mme Achille Mallette (Yvonne) de Montréal; ses petites-filles adoptives, Mlles Violette et Simone Laberge de St-Chrysostôme, ses gendres, M. Tancrede G. Laberge de Châteauguay, M. Omer Léger; sa belle-fille, Mme Wilfrid Rochefort de St-Chrysostôme; ses petits-enfants, Soeur M.-Rose-Anna du Couvent de St-Chrysostôme, M. le notaire et Mme Arthur Léger de St-Alexandre d'Iberville, Mme Ovi-la Léger de Ste-Barbe, M. et Mme Aldéo Léger, Mlle Lauréa Léger, MM. Réal, Emile, Gérald, Victor, A. cade et Angelbert Léger de St-Stanislas de Kostka, MM. Victor, René, Léo et Lionel Laberge, Mme

Armand Brault (Germaine Laberge) et son fils Jean de Montréal, Mlle Anita et M. Gérard Laberge de Châteauguay; ses frères, MM. Amédée et Trefflé Laberge; son beau-frère, M. Louis Laberge de St-Urbain; ses belles-soeurs, Mme Joseph Laberge de St-Urbain et Mme Amédée Laberge; ses neveux et nièces, Mme J.-Arsène Bonnier, Mlle Florentine Bonnier, MM. et Mmes Joseph Dupuis, Eucher Huot, Adrien Viau, Joseph Bourcier, Mme Adrien Lefebvre, docteur et Mme Lasalle Laberge, Mme Ovide David, docteur et Mme Guillaume Laberge, Mme E. Beaulieu, M. Roma Bourcier, Mlles Claire et Jeanne d'Arc Bourcier, tous de Montréal, Mlle Georgianna Laberge, inst., de St-Philippe de Laprairie, M. et Mme Horace Descent, de Howick, le docteur Rodrigue Laberge et M. Louis Laberge de St-Louis de Gonzague, MM. et Mmes Victor Beaulieu, Ovide Côté, Albert Goyette, MM. Omer et Zénon-ophile Laberge, Mlle Annette Laberge et M. Gérard Côté de St-Urbain, MM. William Atkinson, Wilbrod Zénon-ophile et Wilfrid Laberge, M. et Mme Armand Santoiro, Mlles Sara et Elisabeth Atkinson, Berthe Laberge, M. et Mme Alexandre Laberge, M. Roméo Beaudin, M. et Mme Philéas Bourdeau, MM. Albert, Emile et Roland Bourdeau, Mlles Jean-nine, Madeleine et DesNeiges Bourdeau, M. et Mme Georges Décosse, Mme Ernest Décosse, MM. Maurice et Raoul Bourdeau, M. et Mme Wilfrid Huot, Mlles Marie-Ange et An-l (Suite à la page 11)

St-Antoine-Abbé

Mlle Jeanne Chartrand de passage chez ses parents pour la fin de semaine.

Mlle Anita Tessier en vacances pour quelques jours chez M. Roméo Barrette.

Mlle Béatrice Lussier en visite chez ses parents, M. et Mme René Lussier.

M. et Mme Victor Gibeault et leur fils Léo sont allés à Montréal dimanche.

M. et Mme Arthur Chartrand ainsi que leurs enfants Lilliane, Anita, Jeanne, Gérald et Marcel sont allés à la Pointe Castagnier, dimanche après-midi.

Mlle Gertrude Lussier nous a quittés mardi pour entrer chez les religieuses de Ste-Anne.

M. et Mme Robert Barrette ainsi que leur fillette Nicole et Mlle Lily Slater, chez M. Roméo Barrette, dimanche.

Mlle Simone Gibeault et son frère Jacques chez M. Victor Gibeault pour la semaine.

M. Roméo Barrette et ses enfants Albert, Marc-André, Yves, Lucienne et Thérèse, ainsi que Mme Robert Barrette, Mlles Anita Tessier et Lily Slater et M. Reynold Goneau

sont allés visiter le gouffre à Hemmingford, dimanche après-midi.

Mlle Anita Chartrand et son frère Gérald à Montréal pour la semaine.

Plusieurs citoyens de St-Antoine-Abbé se sont rendus à l'ouverture du Parc Sauvé, entr'autres: MM. Marc-Aurèle Lussier, Joël et Normand Lussier, Roger Barrette, Reynold Goneau, Albert Faille, Armand St-Germain et Mlles Emiliennet et Gisèle Faille, Béatrice, Madeleine, Gertrude et Pierrette Lussier, Anita Tessier, Madeleine Beaudin, Mme Reynold Goneau, Mme Armand St-Germain.

M. et Mme Vêranda Lemieux et leur fillette Huguette à St-Chrysostôme, dimanche.

Mlle Hélène Lemieux de Valleyfield chez M. Vêranda Lemieux, la semaine dernière.

Mme Marcell chez ses parents, M. et Mme Eximer Bourdeau pour quelque temps.

M. et Mme Zotique Goneau et leur fillette Huguette chez M. Roméo Barrette, dimanche après-midi.

Mme Sauvé d'Ormstown chez sa fille, Mme Armand St-Germain, la semaine dernière.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

La Vie Sportive

Valleyfield perd à Massena par 4-2

Les lanceurs Rivest et Bisnett brillent au monticule au cours de cette joute des plus contestées — Le lanceur Perry du Massena donne la victoire à son club en frappant un circuit — Aucun point ne fut compté avant la sixième manche

L'équipe "Valleyfield" se rendait à Massena samedi dernier pour donner un programme de Baseball qui fut bien goûté, et cette fois encore pour laisser les honneurs à l'équipe de Massena qui compte sa deuxième victoire sur notre équipe.

Malgré cette deuxième défaite aux mains de joueurs de Massena, les amateurs sont satisfaits car nos joueurs ont donné une des meilleures attractions de la saison. Ils ne furent pas favorisés pour la victoire mais le bon esprit sportif qu'ils possèdent leur fit comprendre que Massena a triomphé avec des coups sûrs et qu'aucune erreur ne fut commise.

Aucun point ne fut compté avant la sixième manche, et le score de 4-2, indique que cette partie fut une attraction et un spectacle intéressant pour l'assistance. Cette joute fut des plus contestées; à chaque manche, chaque équipe plaçait des coureurs sur les buts mais pour n'avoir aucune chance de compter. A la quatrième et la cinquième manches, Massena vint près de compter mais deux fameux lanceurs de Sam Samcomb mirent les adversaires en respect. Les chances étaient toujours égales et la sixième manche prenait fin lorsque le lanceur Perry du Massena frappa un circuit avec deux coureurs sur les buts donnant trois points à son équipe et laissant Valleyfield dans l'inquiétude d'en enregistrer au moins un. L'attente ne fut pas longue car à la huitième manche Valleyfield comptait son premier point sur des coups de Samcomb, Parker et Richard Tessier, et à cette même manche Massena comptait un quatrième point portant le compte 4 à 1 en leur faveur.

Valleyfield venait au bâton pour la dernière fois et bien résolu de donner un effort pour reprendre le terrain perdu. Ils furent un peu déçus dans leur espoir en ne comptant qu'un point laissant la victoire à Massena.

Ne pensons plus à cette défaite pour ne voir que les faits importants de cette attraction.

Bisnett comme d'habitude a été merveilleux au monticule durant les sept premières manches. Le circuit frappé à la sixième manche ne lui enlève pas ses qualités de lanceur, car ce fait se produit avec les meilleurs lanceurs des Ligues Majeures.

"Lefty" Rivest fut très solide durant les trois dernières manches n'accordant qu'un point aux visiteurs sur des coups sûrs et une erreur. Rivest sur deux apparitions au bâton obtint un deux buts et un simple. "Lefty" depuis le début de la saison est un joueur des plus utiles à son équipe.

Charlie Tennyson, frère de Roy Tennyson, notre lanceur, occupait le poste de receveur pour cette partie. C'est un receveur de renom et la partie de samedi l'a démontré. Habile receveur, il est aussi un fameux lanceur sur les buts. Ceux de Massena qui ont essayé de voler le deuxième but ont vu venir la balle plus vite qu'ils ne l'attendaient.

M. Gigaux; ancien joueur de l'équipe Champlain de Valleyfield, fit le voyage avec l'équipe et joua au champion droit, remplaçant Parker qui occupait cette place au début de la partie.

Samcomb mérite une mention spéciale pour la grande forme dont il fit preuve au deuxième but. Par contre il ne fut pas heureux au bâton car il n'obtint qu'un simple alors qu'habituellement il lui faut au moins deux hits et même parfois deux trois buts et moins souvent un circuit.

Malfara étant absent pour cette joute, il fut remplacé par Rolland Tessier qui joue le premier but avec autant d'habileté sans avoir un lancer aussi parfait.

Il serait malveillant d'oublier volontairement le fameux circuit frappé par F. Perry alors que deux coureurs prenaient place sur les buts et à un moment de la partie ou il était temps pour une équipe prendre une position avantageuse.

Ne manquez pas la prochaine partie à Valleyfield. Le Gérant L. Leduc s'est assuré les services d'une équipe de valeur et de calibre supérieur. En passant nous vous faisons une petite confidence: "Vous aimez à voir des belles parties de Baseball, c'est à vous de l'encourager. Il ne dépend de vous pour que le Baseball prenne en essor à Valleyfield. L'on aimerait à voir du Baseball majeur; eh! bien il faut commencer par connaître l'humbles débuts afin d'avoir quelque chose d'une réelle l'valeur.

Alignements des équipes:
MASSENA—Olivier 2ième but; De Shaw, arrêt-court; Jubaski.

3ième but; Discovitch, 1er but; Zalius, c. droit; Maston, c. centre; Archambault, receveur; McFaedane, c. gauche; F. Perry, lanceur.

VALLEYFIELD. — Charlie Tennyson, receveur; Fred Bissett, lanceur; Rol. Tessier, 1er but; S. Samcomb, 2e but; Babe Laplante, arrêt-court; Roy Tennyson, 3e but; H. Parker, c. droit; R. Boyer, c. centre; Rich. Tessier, c. gauche.

Sommaire par manche:
Massena 000 003 10x
Valleyfield 000 000 110

LIGUE DE TENNIS DE VALLEYFIELD

Jeudi le 28 juillet:

Les Etudiants l'emportent de nouveau sur les Chevaliers de Colomb par six victoires dans sept rencontres. Ils s'assurent ainsi la première place. Le double d'hommes gagné par MM. Georges Huguet et Camille Doucet évite le blanchissage pour les Chevaliers.

Matches simples:

Walter Sullivan, 6-6; Lucien Monette, 1-2.
Antoine Brault, 8-6; Albert Leblanc, 6-0.
Rachel Huneau, 6-6; Marguerite Filiatrault, 5-2.

Matches doubles:

Betty Perry et Philippe Malouin, 6-6 vs. Marielle Laberge et Jacques Corbell, 0-4.

Georges Hamel et Denis Cadieux, 11-6 vs. Charles Codebecq et Louis Rousseau, 9-2.

Lucille Perron et Marthe Rousseau, 6-4-6 vs. Georgette Marcil et A. Bériault, 3-6-5.

Paul-E. Larivière et Norman Morse, 5-3 vs. Georges Huguet et Camille Doucet, 7-6.

L'un des oncles du jeune Toto est gravement malade.

Le soir, avant de se mettre au lit, le gamin fait en ces termes sa touchante prière;

—Mon Dieu, je vous en prie, conservez mon oncle Emile . . . au moins jusqu'aux éternelles.

Les Etudiants subissent une défaite à Saint-Jean

Les Etudiants sont en voyage.

Le club de tennis des Etudiants se rendait, samedi, le 29 juillet, à St-Jean, Qué., rencontrer le club de tennis. Le club des Etudiants alignait ce jour-là MM. Philippe Malouin, capitaine; Paul-Emile Larivière; Walter Sullivan; Antoine Brault; Norman Morse; Georges Hamel, Denis Cadieux, Rachel Huneau, Lucille Perron, Marthe Rousseau, Betty Perry.

Il est à remarquer que les Etudiants sont maintenant à la tête de la ligue de tennis de Valleyfield et qu'ils ont une équipe des plus fortes de la ville, mais malgré tout cela et malgré leur grand désir de vaincre leurs adversaires, ils durent baisser pavillon devant l'équipe formidable de St-Jean. Ils perdirent par le pointage de 6 à 1 dans un tournoi de sept matches. Le jeune et brillant joueur Antoine Brault sauva son club d'un blanchissage. Si un match seulement fut remporté par le club des Etudiants, il faut dire en toute sincérité qu'ils eurent affaire à des adversaires de première force. Ils méritent donc tout de même des félicitations pour avoir

fait belle figure bien que le score laisserait entrevoir une défaite honteuse. En effet, s'ils n'ont remporté qu'une victoire, il faut dire qu'il en manqua peu pour en gagner plus et que la marge qui les sépare de leurs adversaires n'est pas tellement grande.

Il reste donc à les féliciter de nouveau pour l'entraîn qu'ils apportent au sport et pour leur bel esprit sportif. Et si le club de tennis de St-Jean vient jamais à se vanter de sa victoire, l'on peut répondre que le club des Etudiants est un des quatre clubs de la ligue et que les meilleurs joueurs de chaque équipe réunis en un seul club formerait assurément une équipe de force sinon à battre St-Jean, du moins à les tenir en respect et faire très belle figure.

Le voyage des Etudiants à St-Jean, s'il ne leur a pas été favorable pour la victoire, a permis de montrer cependant qu'il y a à Valleyfield de bons joueurs de tennis non seulement dans un club mais aussi dans les quatre qui forment la ligue de tennis de notre ville.

Les enfants se baignent à la piscine du Parc Sauvé



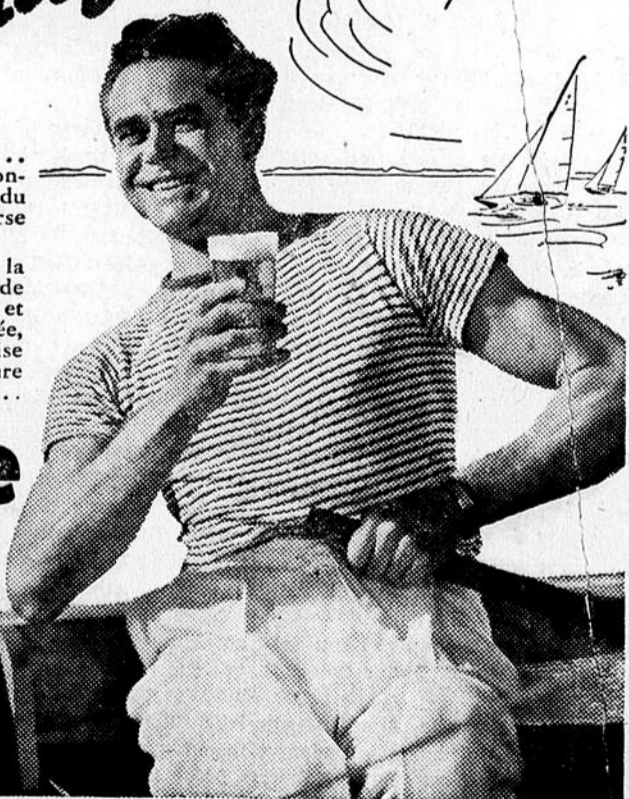
Une source de pure satisfaction

La brise est plus fraîche et l'onde plus limpide... quand il y a de la Black Horse à bord! Saine et reconstituante... rafraîchissante comme les embruns du large... il n'est pas étonnant que la Black Horse soit la bière-préférée des Canadiens.

Depuis cinq générations, cette bière fameuse est la favorite de ceux qui savent apprécier ce qu'il y a de mieux. Voyez comme elle est limpide, pétillante et différente dans le verre. Et dès la première gorgée, vous remarquez sa saveur moelleuse. Elle favorise aussi la digestion. Vraiment, comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi...

La Black Horse

est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille



CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

TORONTO \$7.70

Hamilton	\$ 8.70	Niagara Falls, Ont	\$ 9.60
London	\$10.60	Port Huron	\$12.05
Détroit	\$13.35	Chicago	\$17.65

VEND. 12 août

SAM. 13 août

Par le train de 9.35 p.m.
Heure solaire

Par les trains de 9.25 a.m. et 9.35 p.m. Heure solaire

RETOUR: Jusqu'au LUNDI, 15 août, excepté London, 5 h. 48 a.m. Port Huron, 4 h. 20 a.m., MARDI, 16 août, Chicago, MERCREDI, 17 août. Billets non valables sur le train No 6 partant de Toronto à 4 h. p.m. h.s. Pour plus de renseignements, consultez

J. L. TURCOTTE, agent, 199, rue Victoria, Valleyfield, Téléphone 488

CANADIEN NATIONAL

Les étudiants en tête de la Ligue de Tennis local

Classement des Hommes (en date du 2 août). Ce classement ne comprend que ceux ayant joué au moins trois matchs et ayant une moyenne de .500.

Le club de tennis des Etudiants a rendu visite, mardi soir le 2 août, au club de tennis Moco Bleu, et a de nouveau remporté la victoire en gagnant six matchs consécutifs pour ne perdre que le dernier. Il est à remarquer que les Etudiants accomplissent pour la troisième fois cet exploit que nul autre équipe n'a réussi jusqu'à date de battre ses adversaires l'un après l'autre par le score de 6 à 1, chaque fois. Le tournoi d'hier soir sur les courts des Mocos donne maintenant une avance de neuf points au club des Etudiants.

Voici les résultats des matchs:

Simples:

Noms	J	V	D	SG	SP	PG	PP	Moy.	Equipes
G. Philbin	7	7	0	14	2	91	42	1.000	Bleus
F. Houghton	7	6	1	13	3	95	62	.857	Bleus
G. Whitehead	7	6	1	13	3	94	59	.857	Bleus
A. Brault	7	6	1	12	3	89	52	.857	Etud.
W. Sullivan	6	5	1	11	5	81	54	.833	Etud.
G. Hamel	4	3	1	7	3	58	43	.750	Etud.
H. Anderson	4	3	1	7	3	57	48	.750	Blancs
P. Malouin	6	4	2	9	5	69	58	.667	Etud.
J.-P. Hémond	3	2	1	4	2	33	22	.667	Chev.
T. Waldron	3	2	1	4	4	33	39	.667	Blancs
D. Cadieux	5	3	2	6	5	67	55	.600	Etud.
N. Morse	5	3	2	6	5	57	46	.600	Etud.
S. Yellin	5	3	2	6	5	54	57	.600	Blancs
P.-E. Larivière	7	4	3	10	9	94	87	.571	Etud.
C. Hartley	6	3	3	9	8	77	82	.500	Bleus
V. Houghton	6	3	3	7	6	59	56	.500	Blancs
C. Doucet	6	3	3	7	7	78	72	.500	Chev.
L. Monette	6	3	3	7	8	62	61	.500	Chev.
V. Grace	4	2	2	5	6	52	54	.500	Blancs
J. Tremblay	4	2	2	5	6	48	46	.500	Etud.

head, 2-7-3.
 Rachel Huneau, 6-6; L. Buttress, 1-2.
 Antoine Brault, 2-3; Gerry Philbin, 6-6.
Doubles:
 Thérèse Cadieux et Philippe Malouin, 1-6-6; Peggy MacDonald et Harry Williams, 6-1-2.
 Lucille Perron et Marthe Rousseau, 6-6; Alice Exley et May Johnson, 2-5.
 Paul-E. Larivière et Norman Morse, 4-6-8; Frank Houghton et Richard Whitehead, 6-0-6.
 Jacques Tremblay et Denis Cadieux, 6-4-6; Jack McAlpine et Clifford Hartley, 1-6-0.

Funérailles de M. Emilien Laberge

(Suite de la page 9)

ta Huot, M. Ernest Crête, tous de St-Chrysostôme, M. et Mme Florian Laberge de Ste-Martine, docteur et Mme J.-Edouard Charlebois, M. Gaston Charlebois de St-Télesphore, Mme Wellie Brassard de Montréal, Mme Lionel Leduc, M. et Mme G. Langevin de St-Timothée, Mme Edgard Boileau de Hemmingford, M. et Mme D. St-Denis de St-Louis de Gonzague, ses cousins et cousines M. Zotique et Rosario Montpetit de Howick, notaire Wilfrid Martin et M. Xavier Montpetit de St-Louis de Gonzague, MM. et Mmes Zotique, J.-Baptiste et Edmond Laberge de Châteauguay.

On remarquait également les religieuses du couvent, les Frères des Ecoles Chrétiennes, M. Donald Black député fédéral, docteur J.-A. Poirier, notaire G. Poupard, M. E. Morris et Mlle Morris, MM. Olivier, Oscar et Antonio Crête, M. Alfred Couillard, Mme H. Soucy, M. Zotique Laberge de St-Louis de Gonzague, M. Camille Turcot de St-Isidore, M. et Mme Roméo Léger, Mme Josaphat Primeau, M. Hercule Léger, de St-Stanislas de Kostka, MM. A. Gervais, Bourdeau et Albert Dalalre de St-Antoine Abbé, MM. Arthur Ferras, Edouard Parent, MM. et Mmes Wilfrid Payant, Octave Primeau, MM. Aimé, Gaston et Roméo Payant, Mmes F.-C. Favreau et Léo Bourdeau, MM. Pierre Bariteau, Alphonse Demers, Domina Lemieux, Wilfrid Rochefort, Mme Tancrede Laberge de Châteauguay, M. et Mme Eximer Lefort, MM. Eximer Bourdeau, Louis Demers, Hilaire Gamelin, M. et Mme Lionel Demers, Mme Adolphe Bourcier, MM. Omer et Oscar Demers, Mlle Lucienne et Berthe Demers, Mme Léo Demers, famille Victor Beaudin, Mme Joseph Couillard, famille Louis Couillard, Mlle Lucienne Crête et Yvette Beaudin, familles Alexandre Mackenzie et Honora Beaudin, MM. Edward et D. Cowan, Mme Albert Bouchard et Mlle Germaine Bouchard, Mme Claire Machabée, Mlle C. Robidoux, Mlles Eleanore et Rhéa Côté de Montréal, Mlle Rita Turcot, M. Roland Primeau, Mlles Marcell, M. Raphaël Mackenzie, Mme Wilfrid Foisy, Famille Omer Messier, M. Vital Laplante de Hull, M. Joseph Robidoux, Mlle Ernestine Laplante et M. Joseph Laplante, MM. Adélar Couillard, Edmond Décosse et Albert Henderson ainsi que beaucoup d'autres.

Remerciements
 Mme Henri Laberge et ses filles, Mlles Violette et Simone Laberge remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père bien-aimé, M. Emilien Laberge, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathies, visites, assistance aux funérailles ou pour services rendus.

Décès
 Le 21 juillet est décédé M. Sigefroy Daignault, époux de feu Rosina Bonhomme. Les funérailles eurent lieu le 25 juillet.

Le feu d'artifice a marqué la clôture d'une journée mémorable qui a amené dans notre ville un flot de visiteurs.

Le Gala Nautique, le concert de l'Harmonie de Valleyfield et de la Société Palestrina ont également plu à la nombreuse foule.

Feux d'artifice à l'effigie des honorables Duplessis, Tremblay et Delpha Sauvé

Plus de 35,000 personnes ont assisté, dimanche soir, aux feux d'artifice donnés par la Cité de Salaberry de Valleyfield en l'honneur de l'inauguration officielle du Parc Sauvé et de ses distingués visiteurs. On peut affirmer sans crainte que les pièces pyrotechniques lancées lors de cette soirée ont surpris tous les spectateurs pour soulever leur admiration manifestée par de nombreux applaudissements. Il fallait voir la foule sur le Parc Sauvé pour se convaincre de la popularité d'une telle attraction.

Les trois pièces les plus applaudies furent les représentations des honorables Duplessis et Tremblay et de M. Delpha Sauvé, député provincial du comté de Beauharnois. On ne pouvait réussir mieux!

Le feu d'artifice a marqué la clôture d'une journée mémorable qui a amené dans notre ville un flot de visiteurs.

Le Gala Nautique, le concert de l'Harmonie de Valleyfield et de la Société Palestrina ont également plu à la nombreuse foule.

Feux d'artifice à l'effigie des honorables Duplessis, Tremblay et Delpha Sauvé

Plus de 35,000 personnes ont assisté, dimanche soir, aux feux d'artifice donnés par la Cité de Salaberry de Valleyfield en l'honneur de l'inauguration officielle du Parc Sauvé et de ses distingués visiteurs. On peut affirmer sans crainte que les pièces pyrotechniques lancées lors de cette soirée ont surpris tous les spectateurs pour soulever leur admiration manifestée par de nombreux applaudissements. Il fallait voir la foule sur le Parc Sauvé pour se convaincre de la popularité d'une telle attraction.

La première pièce présentée en lettres rouges, blanches et bleues fut l'inscription PARC SAUVE au pied de la Croix. D'autres pièces suivirent, dans des dessins variés, rappelant des fontaines lumineuses, une pluie de pétales d'or, des torpilles lancées dans le vide et un bombardement intense qui dura quelques minutes.

Les trois pièces les plus applaudies furent les représentations des honorables Duplessis et Tremblay et de M. Delpha Sauvé, député provincial du comté de Beauharnois. On ne pouvait réussir mieux!

Le feu d'artifice a marqué la clôture d'une journée mémorable qui a amené dans notre ville un flot de visiteurs.

Le Gala Nautique, le concert de l'Harmonie de Valleyfield et de la Société Palestrina ont également plu à la nombreuse foule.

Le feu d'artifice a marqué la clôture d'une journée mémorable qui a amené dans notre ville un flot de visiteurs.

Le Gala Nautique, le concert de l'Harmonie de Valleyfield et de la Société Palestrina ont également plu à la nombreuse foule.

Le feu d'artifice a marqué la clôture d'une journée mémorable qui a amené dans notre ville un flot de visiteurs.

Le Gala Nautique, le concert de l'Harmonie de Valleyfield et de la Société Palestrina ont également plu à la nombreuse foule.

AVANT

APRES

PRIX \$275

La nouvelle ceinture élastique

BRACER

vous donne une meilleure apparence

TELEPHONE 398
J.-L. PERRON, B.Ph.
 PHARMACIEN
 PRESCRIPTION DRUGGIST
 VALLEYFIELD, QUE.

Ste-Martine

Samedi, le 30 juillet, se terminait à l'Ecole Classico-Ménagère, les cours d'enseignement ménager donnés à plus de soixante-quinze religieuses et jeunes filles. Sept communautés différentes étaient représentées: les religieuses des SS. NN. de J. et M., les Soeurs Grises, les Ursulines, les Filles de la Sagesse, les Soeurs du Sacré-Coeur de J., les Franciscaines, les Antoniennes de Marie.

Le premier août eut lieu l'ouverture du congrès des institutrices à Ste-Martine. Les réunions se font à l'école d'Agriculture et les conférences sont données par MM. les inspecteurs d'écoles, les professeurs de l'Ecole d'Agriculture et autres. Deux cents institutrices environ se pensionnent actuellement à l'Ecole Classico-Ménagère.

Baptême
 A M. et Mme Roland Tessier née Irène Jeanneau, une fille baptisée dimanche, en l'église de Ste-Martine.

DELPHA SAUVE, M.P.P. RENE SAUVE

ASSURANCES GENERALES

SAUVE & FRERE

VIE - MALADIE - FEU - ACCIDENTS - VOLS

Tél. Bureau 378, Domicile 706 267, rue Victoria

VALLEYFIELD, P.Q.

Six clubs seulement dans la Ligue Provinciale Sr

La Ligue Provinciale Sénior de hockey n'admettra que six équipes seulement dans ses cadres, l'automne prochain, apprenons-nous de

chez M. Ernest Crête et ont rendu visite à MM. Olivier Crête et Wilfrid Huot.

M. et Mme Arthur Crête et leur fils Roméo de St-Antoine-Abbé, M. et Mme Moïse, M. et Mme Emery Crête de Montréal, chez M. Olivier Crête.

M. et Mme Zénophile Grégoire de Montréal en visite chez MM. Philéas et Léo Bourdeau.

M. et Mme Wilfrid Payant, Mlle Gaétane Payant, MM. Roméo et Lionel Payant ont rendu visite à M. et Mme Ildège Laroche de Ste-Rose.

M. et Mme Jean Martin de Magog ont passé quelques jours chez M. et Mme Joseph Chevreffils.

M. et Mme Joseph Crête de Montréal en fin de semaine chez M. Elie Vincent.

MM. Victor et Ubald Beaudin, Maurice Rouleau, Eugène Bonhomme et Gérard Huot ont assisté au banquet donné par l'Imperial Oil au Château Salaberry à Valleyfield.

La famille Wilfrid Huot de passage à Valleyfield dimanche dernier pour assister à l'ouverture du Parc Sauvé.

source officielle. Cette décision sera d'ailleurs ratifiée à l'assemblée annuelle du circuit du président P-Horace Bolvin, mercredi prochain, à l'hôtel Windsor.

Les six clubs seront: Sherbrooke, piloté par Archie Wilcox; Valleyfield, dirigé par Emile Perron; Lachine dont le gérant sera Albert Leduc; Shawinigan Falls, Boston et Springfield.

F.-L. Racette est le président d'un comité pour voir à la réorganisation du Shawinigan Falls. Hugo Harrington restera vraisemblablement gérant des Olympiques de Boston tandis que Pit Lépine ou Aurèle Joliat aura la charge de piloter le Springfield dont le président est Lucien Garneau, de Québec.

Les quatre clubs québécois feront deux voyages aux Etats-Unis au cours de l'hiver, tandis que les deux clubs américains viendront deux fois dans la province de Québec.

Il est pratiquement certain que New Haven et Providence ne seront admis dans le circuit que pour la saison 1939-40, de même que le St-Hyacinthe et le Verdun.

Il n'est pas exagéré d'avancer que la Ligue Provinciale sera de véritable calibre sénior, la saison prochaine, et qu'elle n'aura rien à envier aux autres circuits séniors.

PETITES ANNONCES

pour vous TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!

A VENDRE

Chrysler 1931 sedan, 6 pneus, en bonne condition. S'adresser à Mme H. Zabitsky, tél. 220, Huntingdon, Qué.

A VENDRE

Guitare Espagnol ou Hawienne, avec case et plusieurs cordes et livres de théorie. S'adresser à

410, Dufferin, Village Billette, Valleyfield, Qué.

REMERCIEMENTS

Nous remercions bien sincèrement les membres du Conseil Municipal qui ont assisté à notre Journée Syndicale ainsi que la Fanfare de Salaberry-de-Valleyfield, la Compagnie 27 des Zouaves Pontificaux, la J.O.C. section féminine, les marchands qui ont donné des annonces dans notre programme et tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin.

Le Syndicat Catholique National du Textile de Valleyfield.

Voulez-vous vous reposer?

La Villa de la Chute à Bouleaux à St-Timothée

Ceux qui désirent un endroit idéal pour l'été ou pour une fin de semaine ou ceux qui aiment prendre un bon bain ou faire une belle pêche y trouveront tout le confort moderne.

Chambre et pension
 Eau courante, froide et chaude
 Système électrique installé
 Cuisine française et choisie
 Cabines bien meublées
 Située près du fleuve et des Rapides

Magnifique site pour un bon repos
 Près du village de St-Timothée.
 Notre bonne renommée détermine le choix de notre clientèle.
 S'adresser à—

J.-T. GALARNEAU,
 Téléphone 925-2,
 St-Timothée

Un fameux yacht aux régates de Valleyfield

Les Régates Internationales de Salaberry-de-Valleyfield, sous la présidence du docteur Armand Clairmont, remporteront un franc succès — Course des yachts les plus rapides de la province, de l'Ontario et des Etats-Unis

Les visiteurs qui se rendront aux prochaines Régates de Valleyfield, peuvent être assurés de voir un spectacle jamais présenté par un club nautique. Le Club Nautique de Valleyfield a redoublé ses efforts depuis une quinzaine pour présenter au public, des courses de yachts de tout premier ordre. Les yachts les plus rapides de la province de Québec, d'Ontario, des Etats-Unis ont promis de venir courir à Valleyfield. Depuis quelque temps, une rumeur circule dans notre ville qu'un fameux yacht encore inconnu prendra part aux Grandes Régates Internationales de Valleyfield qui l'on sait auront lieu les 13 et 14 août prochains. Ce yacht envoyé ici par un célèbre constructeur de yachts serait capable de battre les yachts les plus rapides de la province tels que le Canadian Capers, le Kamary, le Météor, le Toots II, Miss Canada. La rumeur est-elle vraie? Les officiers du Club Nautique de Valleyfield demeurent muets et ne veulent rien dire maintenant. Des Etats-Unis les yachts les plus rapides, deviendront concourir ici. Dans la section des yachts motogodilles les yachts Z-9, Z-55, N-110, US-8, Z-45, M-, B-11, Us-6, 8-10, M11, Z-77, F-6, M-20, Us-4, K-43, A-2, P-1, Z-1, K-43, sont tous des ces gentilles petites embarcations pesant les uns 50 livres, d'autres 100 livres et peuvent atteindre une vitesse record de 57 milles à l'heure. Toute une nuée de ces petites "sauterelles," comme on les appelle prendront part aux Régates de Valleyfield. Plusieurs de ces coureurs sont réputés comme les meilleurs coureurs des Etats-Unis. Les officiers du Club Nautique entendent faire le départ des courses comme cela se fait dans

les plus grandes régates mondiales. C'est dire que le public peut être assuré de voir les plus belles régates de la province.

Le samedi les courses commencent à 1.00 précises. Tout d'abord auront lieu les courses locales puis les courses organisés par la Canadian Canoe Association. Ces dernières courses de canots sont des plus excitantes puisqu'elles se font par des équipes qui depuis des années rivalisent entre elles pour obtenir le plus de victoires possibles. Il faudra voir les grandes courses de canots de guerre alors que des équipes de 13 hommes dans un même canot fileront à une vitesse de 20 milles à l'heure. Les équipes de Lachine, Grand Tronc sont à la tête de leur association et veulent à tout prix remporter la victoire. C'est l'équipe qui a plus de points dans chacune des courses qui remporte la victoire. Inutile de dire que les courses seront très excitantes aussi le samedi.

Le service d'ordre sera de tout premier ordre et les officiers de la circulation ont promis de venir prêter main forte à notre police locale. L'accommodation pour les spectateurs, tous le savent car le parcours des courses ne pourra être mieux vu ailleurs que sur la Parc Sauvage qui peut accomoder plus de trente mille personnes. Des estrades seront construites en certains endroits et les personnes qui désireraient suivre les courses de ces estrades pourront le faire facilement. Comme on peut le voir, le Club Nautique de Valleyfield, ne s'occupe pas non seulement de donner au public, des Régates très intéressantes mais aussi de donner au public visiteur tout le confort désiré en pareille circonstance.

Première réunion des anciens élèves de l'école Girard

La première convention annuelle des Anciens Elèves de l'Ecole Girard aura lieu dimanche, le 21 août, à la Pointe Tisseur

Le comité d'organisation de cette Fête lance un vibrant appel à tous ceux qui ont suivi des Cours à l'école commerciale. Que tous se fassent un devoir de se joindre en une famille partageant les mêmes idées et les mêmes sentiments.

La première convention annuelle aura lieu dimanche, le 21 août, et à l'occasion, un dîner de famille sera servi à la Pointe "Tisseur". Que tous se fassent un devoir d'être présents à cette grande réunion de famille. Les présidents et directeurs soumettront aux confrères l'idée d'établir solidement une "Association d'Anciens Elèves" afin que tous bénéficient d'une réunion annuelle où ils revoient leurs confrères et revivent en quelques heures les souvenirs lointains du jeune âge. Qu'on se le dise, "Anciens Elèves du Collège Commercial Girard". L'Organisation connaît encore d'humbles débuts et si quelques-uns sont intéressés, ils devront s'adresser à: M. Paul Charette, président de l'Association;

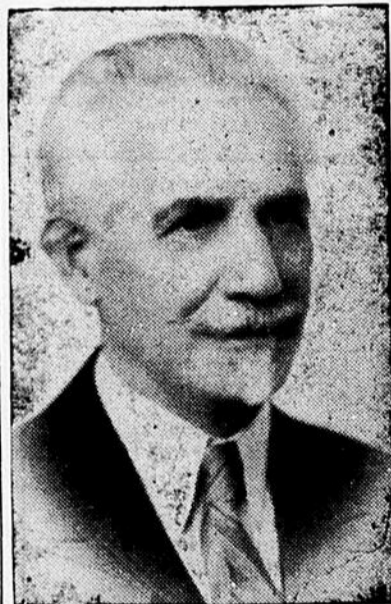
Au petit lycée.

—Elève Gerbousot, qu'est-ce qu'un parricide!

—M'sieu, c'est celui qui tue son père.

—Port bien, mais un "régicide"?

—M'sieu, un "régicide"? M'sieu... c'est celui qui tue un employé de la régie!



M. FREDERIC GIRARD, fondateur de l'Ecole Commerciale Girard, et aujourd'hui Directeur des Ecoles de la Cité.

M. Jos. Brunet, secrétaire-trésorier; M. J.-Félix Laniel, président du comité de publicité;

Directeurs: MM. J.-P. Daignault, René Brunet, Hervé Daoust, Gaston Girard, J.-M. Poirier.

Tous ceux qui désirent assister au grand dîner de famille voudront bien s'adresser à tous ceux mentionnés ci-haut.



M. l'échevin ARTHUR MELOCHE, élu Pro-Maire de Salaberry-de-Valleyfield pour le prochain terme.

M. Maxime Raymond et l'expropriation

(Suite de la page 3)

un dividende de 11%. L'année suivante, en 1881, ses profits étaient tellement élevés qu'elle distribuait aux actionnaires un boni en actions de \$110,000, et en même temps, elle payait un dividende de 20%, non seulement sur le capital investi mais sur le capital donné.

De 1881-1911, elle a distribué aux actionnaires sur le capital réellement investi et sur le capital mouillé, des dividendes variant de 6% à 20% pendant qu'elle bénéficiait d'exemptions de taxes et qu'en 1900, elle réclamait de la ville un boni de \$50,000 qui lui a été payé.

En 1911, les profits accumulés étaient tellement considérables qu'elle a donné aux actionnaires un boni en actions de \$3 millions de dollars. Et depuis 1911, elle a continué à payer un dividende de 7% sur \$3 millions d'actions dont \$2,890,000 seulement avaient été payés, et des dividendes variant de 2% à 6% sur les trois autres millions de capital pour lequel pas un sou n'avait été payé par les actionnaires, de sorte qu'actuellement, la compagnie paie des dividendes sur un capital de \$6 millions quand la mise de fonds n'excède pas \$2,890,000. Et ceci ne représente qu'une partie des profits, car elle emploie une partie des profits à agrandir, améliorer l'usine, et installer de nouvelles machines qui remplacent les ouvriers. Ainsi, au cours des vingt dernières années, elle a chargé aux opérations de la compagnie, c'est-à-dire à même les profits, \$9,549,197 employés à ces fins.

De sorte que la compagnie a, outre les intérêts sur les obligations et les dividendes de 6% à 20% sur l'argent investi, payé sans droit, aux actionnaires, avec l'argent du consommateur, grâce au tarif douanier, avec l'argent des taxes municipales dont elle s'est fait exempter et que j'évalue à au-delà de \$1 million, avec l'argent des boni, avec l'argent qu'elle aurait dû payer à l'ouvrier en salaires, la compagnie dis-je, a payé sans droit sur du stock mouillé, des dividendes de 6% à 20% sur un capital de \$110,000 donné aux actionnaires en 1881, c'est-à-dire près de \$500,000, ensuite des dividendes de 2% à 6% sur \$3 millions de capital donné en 1911, c'est-à-dire \$3,307,000, en tout exactement \$3,783,675 en dividendes sur du stock mouillé. Sans compter qu'à l'heure actuelle, grâce aux profits accumulés et non partagés, ces actions mouillées ont une valeur, d'après l'actif de la compagnie.

(A suivre la semaine prochaine)

THE "SALADA" Orange Pekoe

M. l'échevin Meloche siège mais les échevins de la ligue brillent par leur absence

L'assemblée régulière du conseil de Salaberry-de-Valleyfield est tenue, hier soir, en présence de six membres formant le quorum prévu par la loi — Une grande foule avide de sensations avait envahi la salle municipale

M. L'ECHEVIN MELOCHE, PRO-MAIRE

Le Conseil Municipal de Salaberry-de-Valleyfield a siégé hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire, en présence de MM. les échevins J.-A. Mallette, T.-A. Laniel, Wilfrid Daignault, Paul Desjean et Emile Meloche qui formaient le quorum nécessaire pour la légalité de l'assemblée. Une grande foule avait envahi la salle municipale dans l'attente de sensations qui n'ont pas eu lieu, l'assemblée se contentant d'expédier les affaires de routine.

MM. les échevins Hébert, Bourdeau, Goyette, Léger et Brisebois ont brillé par leur absence pour continuer leur solidarité à MM. les échevins Goyette et Léger qui ont reçu deux actions en disqualification au cours de la semaine dernière.

Il est évident que les échevins de la ligue sont désorganisés par suite de la venue de M. l'échevin Meloche au conseil pour remplir ses devoirs de représentant des électeurs du quartier de Bellefleur.

M. l'échevin Hébert aurait fait des démarches auprès de certains citoyens influents pour obtenir les fonds nécessaires à la lutte qui s'annonce longue et interminable, les deux parties étant bien décidées à ne pas céder leur place dans le règlement de la chose municipale.

Dame rumeur a voulu que MM. les échevins Goyette et Léger aient donné leur démission mais cette rumeur n'a pu être contrôlée, d'autant plus que MM. les échevins Goyette et Léger ont comparu devant la Cour par leur avocat, Me Jean D'Amour, avocat de Beauharnois.

A l'assemblée d'hier soir, le greffier fit la lecture d'une volumineuse correspondance.

L'attention des spectateurs à l'assemblée fut attirée par la lecture de nombreuses applications à la position de Chef de Police et comme Constables de la Cité. MM. Raoul Viau et Josaphat Monette de Valleyfield, Jos. Danies de Cornwall, Arthur Vincent et David Nash de Montréal font application pour la position de Chef de Police tandis que MM. Marcel Leduc, Hubert Boyer et Roch Miron font application comme Constables de la Cité. Ces applications sont lues et laissées sur la table sur la proposition de M. l'échevin Mallette secondé par M. Desjean.

Lecture est faite d'une lettre de M. Benemer de Beauharnois avisant la ville que la "Brasserie ne peut être vendue si les taxes sont payées régulièrement. Le Greffier est donc notifié de ne pas la mettre en vente

et sur ce Son Honneur le maire ajoute que la "Brasserie" ouvrira probablement ses portes dans un mois. Cette affirmation est confirmée par une information reçue ces jours derniers par le Greffier de la Cité.

M. l'échevin W. Daignault avise le Conseil que son terme de pro-maire prend fin et qu'un remplaçant soit nommé. M. Desjean propose M. Meloche qui accepte avec un sourire, répliquant que l'on attende les membres absents pour faire cette nomination. Son Honneur le maire fait comprendre à M. Meloche que cet honneur appartient à un échevin de Bellefleur et M. Meloche qui semblait négliger cet honneur, accepta.

L'enquêteur de la Cité informe le Conseil que le "Nouveau Système de Collection est terminé et qu'il prendra force lundi le huit août. Ceux qui négligeront de se conformer aux règlements se verront fermer leur conduite d'eau.

Lecture est faite d'une lettre de la "Beauharnois Light, Heat and Power" disant que le mauvais état du Pont traversant le Canal de la "Beauharnois Light Heat and Power" est dû à la poussière du chemin et que c'est au Gouvernement provincial à voir à cet entretien. Il est proposé par M. Mallette secondé par M. W. Daignault que la demande soit faite au Ministère de la Voirie, au bureau de Ormstown.

Lecture est faite d'une lettre de M. A. Bruneau, secrétaire de l'Association des Electriciens de Montréal, disant que le Système d'éclairage de l'Hôtel de Ville de Valleyfield devrait être renouvelé. Il explique dans cette lettre le système qui devrait être installé dans cet édifice public. Laissez sur la table.

Lecture est faite d'une lettre des Membres du Conseil de la Ville de Maple Grove refusant les secours de la Brigade d'Incendie de Valleyfield, alléguant que la Municipalité de Beauharnois étant à une plus courte distance peut plus facilement porter secours en cas graves.

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé